

Université de Montréal

**Une analyse descriptive des facteurs pré-crime recensés au sein d'un  
échantillon d'agresseurs sexuels de femmes**

par

Dominic Foisy

École de criminologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales

en vue de l'obtention du grade de

Maître ès sciences (M.Sc.)

en criminologie

Novembre 2013

© Dominic Foisy, 2013

## RÉSUMÉ

Ce mémoire avait pour but de dresser un portrait clair et exhaustif des facteurs pré-crime recensés au sein d'un échantillon de 37 agresseurs sexuels de femmes. Cette démarche est intimement liée à l'étude des processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels.

Dans le cadre d'un programme de prévention de la récidive, les participants avaient à identifier divers événements de vie qui sont survenus au cours des deux années précédant le (ou les) délit(s) de référence et qui ont eu un fort impact émotionnel sur eux. Au total, 339 événements de vie ont été recensés. À chaque événement de vie correspond une chaîne comportementale, celle-ci étant composée de six volets : 1) les « situations spécifiques » constituant l'événement de vie; 2) les « cognitions » associées à cet événement de vie; 3) les « émotions » engendrées par ces cognitions; 4) les « fantaisies » déclenchées par ces émotions; 5) les « comportements » adoptés suite à ces fantaisies; et 6) les « conséquences » ayant résulté de ces comportements. Les données, initialement de nature qualitative, ont ensuite été opérationnalisées afin qu'elles puissent être analysées quantitativement.

Nos résultats ont démontré que les conflits conjugaux et la consommation d'alcool et/ou de drogues représentaient les situations les plus fréquemment rapportées au cours de la phase pré-crime. Les cognitions les plus souvent recensées suite à l'événement de vie initial étaient le pessimisme et l'adoption d'une position de victime. L'hostilité, la dépression et l'anxiété constituaient les émotions les plus fréquemment engendrées par le volet cognitif. Les fantaisies les plus souvent déclenchées par le volet émotionnel étaient l'agression sexuelle et la violence physique (non sexuelle). La consommation d'alcool et/ou de drogues et le fait de ne pas exprimer ses émotions, son point de vue ou ses besoins représentaient les comportements les plus fréquemment adoptés suite aux fantaisies. Enfin, les conséquences les plus souvent recensées étaient l'accumulation de cognitions et/ou d'émotions négatives et la présence de fantaisies sexuelles déviantes.

**Mots-clés :** Agression sexuelle – Agresseurs sexuels de femmes – Voleurs – Facteurs pré-crime – Processus de passage à l'acte

## ABSTRACT

The main objective of this master's thesis was to provide a clear and exhaustive overview of pre-crime factors identified in a sample of 37 convicted rapists. This approach is closely related to the study of pathways to sexual offending.

While undergoing a relapse prevention program, the participants had to identify several emotionally significant life events having occurred within a 2-year period preceding the sexual crime(s) for which they have been convicted. A total of 339 life events were collected. For each life event, there is a 6-step behavioral chain: 1) "specific situations" constituting the life event; 2) "cognitions" associated with these specific situations; 3) "emotional states" initiated by these cognitions; 4) "fantasies" triggered by these emotional states; 5) "behaviors" adopted in response to these fantasies and; 6) "consequences" resulting from these behaviors. Qualitative accounts of the behavioural chains were then quantitatively codified so they can be easily analyzed.

Our results showed that specific conflicts with the partner and alcohol and/or drug use were the most frequently reported emotionally significant life events having occurred in the pre-crime phase. The most commonly described cognitions associated with the specific life event situations were pessimism and feeling sorry for oneself (self-pity). Hostility, depression and anxiety were the main feelings characterizing the emotional states initiated by the cognitive processes. Sexual aggression and nonsexual violence were the most prevalent fantasies triggered by the emotional states. Alcohol and/or drug use and not expressing one's emotions, point of view or needs were the most frequently reported behaviors in response to the fantasies. Finally, the main consequences resulting from one's behaviors were the accumulation of negative cognitions and/or emotions and the presence of deviant sexual fantasies.

**Key words:** Sexual aggression – Rapists – Pre-crime factors – Pathways to sexual offending

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé .....	ii
Abstract .....	iii
Tables des matières .....	iv
Liste des figures .....	vi
Liste des tableaux .....	vii
Remerciements .....	viii
Introduction .....	1
Chapitre 1 : Contexte théorique .....	3
1.1 Les théories multifactorielles de l'agression sexuelle .....	5
1.1.1 La théorie intégrée de Marshall et Barbaree .....	5
1.1.2 Le modèle quadripartite de Hall et Hirschman .....	7
1.1.3 Le modèle confluent de Malamuth .....	8
1.1.4 Le modèle de Knight et Sims-Knight .....	10
1.1.5 La théorie intégrée de Ward et Beech .....	11
1.2 Les théories unifactorielles de l'agression sexuelle .....	12
1.2.1 Les préférences sexuelles déviantes .....	12
1.2.2 Les distorsions cognitives .....	13
1.2.3 Les déficits sur le plan de l'intimité .....	15
1.3 Synthèse des facteurs pré-crime (théories de niveaux I et II) .....	16
1.4 Les modèles de processus de passage à l'acte .....	17
1.4.1 a) Le modèle de prévention de la récidive de Pithers et ses collègues .....	17
1.4.1 b) Les critiques formulées à l'égard du modèle de prévention de la récidive ....	20
1.4.1 c) Les validations empiriques du modèle de prévention de la récidive .....	21
1.4.2 a) Le modèle de l'autorégulation de Ward et ses collègues .....	22
1.4.2 b) Les critiques formulées à l'égard du modèle de l'autorégulation .....	27
1.4.2 c) Les validations empiriques du modèle de l'autorégulation .....	28
1.4.3 a) Le modèle du viol de Polaschek et ses collègues .....	29
1.4.3 b) Les critiques formulées à l'égard du modèle du viol .....	34
1.5 Les autres études pertinentes .....	34

1.6 Synthèse des facteurs pré-crime (théories de niveau III) .....	37
1.7 Problématique .....	39
Chapitre 2 : Méthodologie .....	41
2.1 Participants .....	42
2.2 Procédure .....	42
Chapitre 3 : Résultats .....	47
Chapitre 4 : Discussion .....	57
4.1 Comparaison entre nos résultats et les facteurs pré-crime recensés au sein des modèles de processus de passage à l'acte .....	58
4.2 Comparaison entre nos résultats et les facteurs pré-crime recensés au sein des théories unifactorielles et multifactorielles .....	63
4.3 Synthèse des éléments importants et nouveaux de notre étude .....	64
4.4 Limites et recherches futures .....	68
Conclusion .....	71
Bibliographie .....	72
Annexe .....	79

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Modèle du processus de récidive chez les agresseurs sexuels .....	19
Figure 2 : Modèle de l'autorégulation .....	24
Figure 3 : Modèle du viol .....	30

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau I : Situations spécifiques recensées au sein des 339 événements de vie.....	49
Tableau II : Cognitions recensées au sein des 339 chaînes comportementales .....	50
Tableau III : Émotions recensées au sein des 339 chaînes comportementales .....	51
Tableau IV : Fantaisies recensées au sein de 314 des 339 chaînes comportementales .....	52
Tableau V : Comportements recensés au sein des 339 chaînes comportementales .....	54
Tableau VI : Conséquences recensées au sein de 318 des 339 chaînes comportementales ....	56

## REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de recherche Jean Proulx; pour son encadrement stimulant, ses conseils judicieux et sa grande disponibilité. Merci également à ma fidèle partenaire de recherche Marine Arcous, à qui je dois une grande part de cette réalisation. Les longues heures passées à débattre de nos points de vue respectifs auront finalement porté ses fruits. Bref, sans vous deux, ce projet n'aurait pas pu être réalisé.

Merci à mon pote Patrick Michaud, qui m'a écouté, motivé, conseillé et remis en question plus d'une fois. Merci à Étienne Dubois et Alexandre Nicole, mes deux « presque » superviseurs de stage. Merci à mon collègue Jean-François Laporte pour avoir répondu à certaines de mes questions. Je tiens aussi à remercier Céline Gagnon et Gilles Côté de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal pour avoir grandement facilité notre travail lors de la collecte des données. De plus, un gros merci au Centre international de criminologie comparée pour m'avoir accordé une bourse de rédaction.

Enfin, merci aux personnes suivantes pour m'avoir, de près ou de loin et à leur façon, influencé à poursuivre des études de niveau maîtrise, et plus spécifiquement dans le domaine de la délinquance sexuelle : Bruno Pellerin, Tony Brien, Jo-Annie Spearson-Goulet, Johannie Lusignan, Sébastien Brouillette-Alarie, Jean-Pierre Guay, Franca Cortoni et Denis Lafortune.

*“We have no right to express an opinion  
until we know all of the answers”*

- Kurt Cobain

## INTRODUCTION

L'agression sexuelle est un phénomène observé de façon plus ou moins constante à travers les époques et les différentes cultures (Lalumière, Harris, Quinsey et Rice, 2005). La compréhension de cette forme de criminalité est cruciale afin que l'on puisse mettre sur pieds des programmes de traitement pour agresseurs sexuels reposant sur des bases solides, et ainsi être en mesure de prévenir la récidive de ces individus le plus efficacement possible. En Amérique du Nord, le programme de traitement typique en délinquance sexuelle suit une approche cognitivo-comportementale et se base sur le modèle de prévention de la récidive (Marshall, 1999; Marshall, Marshall, Serran et Fernandez, 2006). Un des objectifs principaux des programmes de prévention de la récidive est l'identification, par les participants eux-mêmes (avec le soutien des cliniciens), de chacune des phases de leur cycle délictuel. Plus précisément, les agresseurs sexuels sont amenés à identifier les éléments situationnels, cognitifs, affectifs et comportementaux ayant eu un impact significatif sur leur(s) passage(s) à l'acte. Ces éléments peuvent être conceptualisés en tant que facteurs pré-crime. Si ces facteurs sont observés quelques mois ou même quelques années avant le passage à l'acte, il sera question de facteurs prédisposant à l'agression sexuelle (ou facteurs de vulnérabilité). S'ils sont observés quelques heures avant le passage à l'acte, il sera plutôt question de facteurs précipitant l'agression sexuelle (ou éléments déclencheurs).

Une des principales lacunes des études portant sur les processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels est d'ailleurs que celles-ci se concentrent essentiellement sur les précurseurs immédiats (i.e. facteurs précipitants ou éléments déclencheurs) et ne développent que très peu au sujet des facteurs prédisposants (i.e. contexte de vie ou facteurs de vulnérabilité). De plus, les facteurs pré-crime ne sont habituellement cités qu'en guise d'exemples, sans précision quant à leur fréquence d'apparition. En d'autres termes, la majorité des études portant sur les processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels ne fournissent aucune information précise quant au poids relatif (mesuré empiriquement) que peut avoir tel ou tel facteur pré-crime. Le présent mémoire tentera donc de pallier cette lacune en présentant l'inventaire des facteurs pré-crime recensés au sein d'un échantillon de 37 agresseurs sexuels

de femmes. Les données utilisées, de nature qualitative, ont été codifiées afin qu'elles puissent être analysées quantitativement.

Nous présenterons dans un premier temps une revue de la littérature des théories explicatives de l'agression sexuelle dans le but d'en faire ressortir les facteurs pré-crime les plus fréquemment rapportés par les auteurs. Puis, dans un second temps, nous présenterons les modèles de processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels. Ensuite, à la lumière des limites de la littérature scientifique, notre problématique sera exposée. Suivra la section décrivant la méthodologie, puis celle présentant nos résultats. Enfin, les résultats seront discutés et mis en relation avec les connaissances scientifiques propres aux agresseurs sexuels de femmes, aux facteurs pré-crime les caractérisant ainsi qu'aux différents modèles de processus de passage à l'acte.

**CHAPITRE 1**  
**CONTEXTE THÉORIQUE**

Au fil du temps, plusieurs auteurs ont tenté de conceptualiser l'agression sexuelle; d'abord en identifiant les facteurs qui y sont associés, puis ensuite, en tentant d'expliquer les processus de passage à l'acte en soi. Selon Ward et Hudson (1998b), les théories de l'agression sexuelle peuvent être classifiées de façon intelligible selon leur niveau de généralité : 1) les théories multifactorielles; 2) les théories unifactorielles; et 3) les modèles de processus de passage à l'acte. Les théories multifactorielles (niveau I) identifient les éléments considérés comme étant centraux à l'agression sexuelle et fournissent des hypothèses générales quant à la nature de leur relation avec le passage à l'acte. Pour leur part, les théories unifactorielles (niveau II) ciblent un élément spécifique considéré comme étant central à l'agression sexuelle et tentent d'expliquer son effet sur le passage à l'acte. Les théories de niveau II ne se contentent donc pas simplement d'énumérer les éléments en lien avec l'agression sexuelle; elles tentent également de fournir une explication détaillée sur la façon dont ces éléments se manifestent pour ultimement résulter en une agression sexuelle. Enfin, les modèles de processus de passage à l'acte (niveau III) recensent les éléments considérés comme étant centraux à l'agression sexuelle, les ordonnent temporellement et selon leur nature respective (i.e. cognitif, affectif, motivationnel, comportemental, situationnel, environnemental, etc.), et tentent d'expliquer la façon dont ceux-ci interagissent pour mener à l'agression sexuelle. Les théories de niveaux III représentent donc en quelque sorte l'intégration des théories de niveaux I et II en un même modèle; il s'agit à la fois d'une explication multifactorielle et dynamique de l'agression sexuelle.

En plus de ces trois niveaux théoriques, Ward et Hudson (1998b) mettent l'emphase sur la distinction entre les facteurs distaux et proximaux. Les facteurs distaux sont des éléments de vulnérabilité qui proviennent à la fois d'un héritage génétique (par ex. : le fait d'avoir un tempérament anxieux) et d'expériences développementales (par ex. : le fait d'avoir été victime d'agression sexuelle au cours de son enfance). Ces facteurs, que l'on peut qualifier de prédisposant à l'agression sexuelle, auront un impact sur le risque de passage à l'acte lorsque l'individu sera confronté à un ou plusieurs éléments déclencheurs. Les éléments déclencheurs (ou facteurs précipitants) correspondent aux facteurs proximaux. Il s'agit d'événements situationnels et/ou d'états psychologiques qui interagissent avec les facteurs de vulnérabilité présents chez l'individu et qui placent alors ce dernier dans une situation à risque de perpétrer

une agression sexuelle. Prenons l'exemple d'un individu qui présente une grande difficulté à gérer ses émotions négatives (facteur distal) et qui explose de colère lorsqu'il apprend que sa conjointe entretient une relation extraconjugale (facteur proximal prenant la forme d'un état psychologique). Ces éléments étant réunis, le risque que l'individu commette une agression sexuelle augmente significativement. Par ailleurs, Ward et Hudson (1998b) estiment que ce sont les modèles de processus de passage à l'acte (i.e. théories de niveau III) qui présentent les facteurs proximaux de la façon la plus détaillée, tandis que les théories de niveaux I et II mettent davantage l'emphase sur les facteurs distaux.

## **1.1 LES THÉORIES MULTIFACTORIELLES DE L'AGRESSION SEXUELLE**

Dans cette section, les théories suivantes seront présentées : 1) la théorie intégrée de Marshall et Barbaree (1990); 2) le modèle quadripartite de Hall et Hirschman (1991); 3) le modèle confluent de Malamuth (1996); 4) le modèle de Knight et Sims-Knight (2003); et 5) la théorie intégrée de Ward et Beech (2006).

### **1.1.1 LA THÉORIE INTÉGRÉE DE MARSHALL ET BARBAREE**

La théorie intégrée (*Integrated Theory*) de Marshall et Barbaree (1990) est une théorie générale de l'agression sexuelle. Elle a donc été conçue pour s'appliquer autant aux agresseurs sexuels d'enfants qu'aux agresseurs sexuels de femmes, et même à d'autres types de comportements sexuels déviants (Marshall et Barbaree, 1990; Marshall et Marshall, 2000). Selon les auteurs, l'agression sexuelle est le résultat d'une interaction entre différents facteurs distaux et proximaux, qu'ils soient développementaux, biologiques, sociaux ou situationnels. Les facteurs développementaux se traduisent par des expériences négatives vécues durant l'enfance qui induisent des prédispositions psychologiques à l'adoption de comportements sexuels déviants. C'est au cours de l'enfance que l'individu acquiert des compétences sociales et développe la capacité à traverser sainement les situations d'adversité. Toutefois, le fait d'être victime de violence psychologique, physique et/ou sexuelle, ou d'être négligé en bas âge, peut contribuer au développement d'un attachement de type « insécure » et peut également entraîner des difficultés à gérer ses émotions, une faible estime de soi, de l'impulsivité, des attitudes antisociales, etc. Marshall et Barbaree (1990) suggèrent que ces

vulnérabilités psychologiques vont ensuite interagir avec des éléments biologiques (essentiellement hormonaux) et sociaux au stade de la puberté. Selon eux, la puberté est une étape particulièrement importante en ce qui a trait à l'acquisition d'attitudes et d'intérêts sur le plan sexuel. Ainsi, l'incapacité à distinguer les pulsions agressives et sexuelles ou simplement une mauvaise utilisation de la sexualité (par ex. : le recours à la masturbation pour gérer les émotions négatives) peut ultérieurement mener l'individu à l'adoption de comportements sexuels violents. Au niveau social, les influences culturelles prônant la supériorité de l'homme vis-à-vis de la femme (i.e. domination, pouvoir) et/ou l'accessibilité à la pornographie constituent aussi des facteurs non négligeables dans le développement d'une propension à l'agression sexuelle. Finalement, la présence de désinhibiteurs situationnels (par ex. : l'hostilité, l'anxiété, l'intoxication à l'alcool, l'excitation sexuelle, etc.) facilitera l'adoption de comportements sexuels déviants.

La théorie intégrée comporte tout de même certaines limites. En voici quelques exemples rapportés par Ward, Polaschek et Beech (2006). D'abord, bien que Marshall et Barbaree (1990) suggèrent qu'une faible estime de soi représente un facteur prédisposant à l'agression sexuelle, une méta-analyse relativement récente n'établit aucune relation statistiquement significative entre ce facteur et la récidive sexuelle (Hanson et Morton-Bourgon, 2004). Au contraire, Ward *et al.* (2006) estiment que les agresseurs sexuels de femmes ont plutôt tendance à avoir une très forte estime d'eux-mêmes. Ensuite, Marshall et Barbaree (1990) mettent l'emphase sur les difficultés qu'ont les agresseurs sexuels à gérer leurs émotions et leurs désirs sexuels, ce qui réfère à la notion d'impulsivité. Pourtant, si on prend l'exemple des agresseurs sexuels de femmes, Yates, Kingston et Hall (2003) en sont venus à la conclusion que 36% des sujets de leur échantillon adoptaient une approche explicite, c'est-à-dire que leurs délits étaient prémédités. Finalement, Marshall et Barbaree (1990) suggèrent cinq cheminements vers l'agression sexuelle, mais ceux-ci ne sont pas expliqués distinctivement. Selon Ward *et al.* (2006), il s'agirait de : 1) le développement d'hostilité à l'égard des femmes par l'entremise d'expériences négatives durant l'enfance; 2) le développement d'hostilité à l'égard des femmes par l'entremise de tentatives infructueuses d'établir des relations intimes au cours de l'adolescence; 3) le recours à la masturbation pour gérer les émotions négatives; 4) l'utilisation des fantasmes sexuelles déviantes afin de rehausser l'estime de soi; et 5)

l'incapacité à distinguer adéquatement les pulsions agressives et sexuelles, ce qui se traduit par l'adoption de comportements violents en contexte de sexualité.

### **1.1.2 LE MODÈLE QUADRIPARTITE DE HALL ET HIRSCHMAN**

Hall et Hirschman (1991) ont développé une théorie de l'agression sexuelle de femmes. Leur modèle quadripartite (*Quadripartite Model*) réfère à quatre composantes qui interagissent pour mener à l'agression sexuelle : 1) l'excitation sexuelle; 2) les distorsions cognitives soutenant l'agression sexuelle; 3) les problèmes d'autogestion des émotions; et 4) les problèmes sur le plan de la personnalité. Concernant la dimension de l'excitation sexuelle, les auteurs précisent qu'il ne s'agit pas forcément d'excitations sexuelles déviantes, comme c'est souvent le cas chez les agresseurs sexuels d'enfants. Ils suggèrent plutôt que l'excitation sexuelle « non déviante » chez les agresseurs sexuels de femmes se manifeste de façon inappropriée (i.e. sans le consentement de la partenaire sexuelle potentielle), ce qui entraîne une agression sexuelle. Les auteurs sont d'avis que le fait de ne pas tenir compte des désirs réels d'une partenaire sexuelle potentielle est relié à la présence de distorsions cognitives soutenant l'agression sexuelle. Par exemple, un individu qui croit que les femmes lui sont hostiles (ce qui peut l'amener à se dire qu'elles méritent d'être agressées sexuellement) risque davantage de s'engager dans des comportements sexuels où le consentement de la partenaire est facultatif. Dans ce cas précis, Hall et Hirschman (1991) estiment que l'intoxication à l'alcool peut agir comme désinhibiteur situationnel, ce qui subséquemment, pourra aussi servir d'excuse à l'agresseur sexuel (i.e. déresponsabilisation de son acte). À cela s'ajoutent les problèmes d'autogestion des émotions, qui auront également pour effet de faciliter le passage à l'acte. Chez les agresseurs sexuels de femmes, il s'agirait essentiellement d'émotions négatives hostiles, plus spécifiquement la colère (Knight et Prentky, 1990; Pithers, 1990). Hall et Hirschman (1991) suggèrent que l'hostilité permet d'outrepasser certains facteurs inhibiteurs (par ex. : le sens moral de l'individu, l'empathie pour la victime, etc.). Enfin, des problèmes sur le plan de la personnalité résultant d'expériences négatives vécues durant l'enfance (par ex. : la victimisation psychologique, physique et/ou sexuelle par les parents) constituent la quatrième dimension du modèle. Ces expériences développementales auront tendance à induire des déficits psychologiques (par ex. : manque d'empathie, impulsivité), qui peuvent

entraîner par le fait même des attitudes antisociales et/ou des stratégies interpersonnelles problématiques (par ex. : le recours à la violence sexuelle).

Ward *et al.* (2006) y sont allés de certaines critiques en ce qui concerne le modèle quadripartite de Hall et Hirschman (1991). En voici quelques exemples. D'abord, ils sont d'avis que les auteurs ne fournissent pas de précisions relativement à la façon dont interagissent les quatre facteurs du modèle. Par exemple, quels sont les mécanismes sous-tendant le fait qu'un individu en colère et excité sexuellement en vienne à perpétrer une agression sexuelle ? Bien que Hall et Hirschman (1991) prétendent le contraire, cela nous amène à croire que chacun des facteurs pris individuellement peut mener à des comportements sexuels déviants. Également, le fait que les quatre facteurs aient tendance à se chevaucher à certains égards s'avère problématique. Par exemple, le fait qu'un individu ressente de l'excitation sexuelle vis-à-vis d'une autre personne implique d'abord le fait que cette personne corresponde à une représentation cognitive de ce qui l'excite sexuellement. Selon Ward *et al.* (2006), l'excitation sexuelle comporte donc nécessairement une certaine dimension cognitive, ce qui n'est pas discuté par Hall et Hirschman (1991).

### **1.1.3 LE MODÈLE CONFLUENT DE MALAMUTH**

Malamuth (1996) et Malamuth, Heavey et Linz (1993; 1996) ont développé un modèle multivarié de l'agression sexuelle de femmes. Le modèle confluent (*Confluence Model*) prend ses sources dans les théories féministes et évolutives de l'agression sexuelle. Malamuth et ses collègues établissent d'emblée une distinction fondamentale entre les causes ultimes (i.e. les raisons expliquant que certains comportements découlent directement de la sélection naturelle) et les causes proximales (i.e. la façon dont ces comportements se manifestent chez certains individus) du phénomène étudié. En ce qui concerne les causes ultimes de l'agression sexuelle de femmes, l'auteur nous réfère à la notion de progéniture (*offspring*). En se basant sur la psychologie évolutive, Malamuth *et al.* (1993) expliquent que la progéniture d'une seule et même femme est relativement limitée puisqu'une naissance implique (de façon générale) une période de neuf mois de gestation. L'homme quant à lui peut procréer tant qu'il le désire, celui-ci n'ayant que quelques minutes à consacrer afin d'assurer sa progéniture. Par ailleurs, la

maternité de la femme est assurée puisque celle-ci donnera elle-même naissance à sa progéniture. Il en est tout autrement pour l'homme, ce dernier ne pouvant jamais être assuré du succès de sa paternité puisqu'il ne donne pas lui-même naissance à sa progéniture.

Selon Malamuth et ses collègues, cette différence fondamentale entre les femmes et les hommes se traduit par deux cheminements chez ces derniers : 1) la promiscuité sexuelle (i.e. la préférence pour la sexualité impersonnelle avec plusieurs partenaires féminines différentes); et 2) la masculinité hostile (i.e. la domination, le pouvoir et le contrôle sur la femme). La promiscuité sexuelle peut provenir d'une affiliation précoce à une sous-culture délinquante au sein de laquelle le statut s'acquiert par la sexualité impersonnelle et le nombre de « conquêtes ». La masculinité hostile de son côté s'apparente davantage aux attitudes négatives à l'égard des femmes, de même qu'à la satisfaction de dominer et/ou d'humilier ces dernières. Au niveau développemental, Malamuth (1996) estime que la propension à l'agression sexuelle découle de certains facteurs, plus particulièrement d'expériences négatives vécues durant l'enfance (par ex. : victimisation physique et/ou sexuelle). Enfin, les trois types de facteurs de risque suivants doivent être présents simultanément pour qu'il ait perpétration d'une agression sexuelle : 1) la motivation; 2) la désinhibition; et 3) l'opportunité.

Selon Ward *et al.* (2006), le modèle confluent de l'agression sexuelle repose sur des bases beaucoup plus solides que les deux autres modèles théoriques présentés ci-dessus. Néanmoins, ils y vont de certaines critiques. D'abord, ils se questionnent à savoir pourquoi Malamuth et ses collègues ont inclus certaines variables (par ex. : la victimisation durant l'enfance, l'implication dans la délinquance, les attitudes supportant la violence, etc.), mais pas certaines autres qui apparaissent pourtant pertinentes (par ex. : les problèmes d'attachement, les déficits sur le plan de l'intimité, l'hostilité de façon générale [plutôt que celle manifestée uniquement à l'égard des femmes], l'abus d'alcool et/ou de drogues, l'impulsivité, les fantasmes sexuelles déviantes, etc.). Également, Ward *et al.* (2006) soulignent que le modèle confluent ne laisse aucune place aux facteurs situationnels ayant un impact sur l'adoption de comportements sexuels violents. En effet, Malamuth et ses collègues ne font que mentionner (sans explication supplémentaire) le fait que l'agresseur sexuel doit être motivé, désinhibé et qu'une opportunité se présente pour qu'il y ait passage à l'acte.

#### 1.1.4 LE MODÈLE DE KNIGHT ET SIMS-KNIGHT

Knigh et Sims-Knigh (2003) ont poursuivi le développement du modèle confluent de Malamuth et ses collègues, d'une part afin de combler certaines lacunes relativement au fait que le modèle original n'incluait que très peu d'informations développementales, et d'autre part, dans le but de le valider sur un échantillon d'agresseurs sexuels de femmes (et d'adolescents agresseurs sexuels). Des études préliminaires ont permis d'établir qu'il était préférable de réviser le modèle de Malamuth et ses collègues. Le modèle original comportait deux cheminements vers l'agression sexuelle : 1) la promiscuité sexuelle; et 2) la masculinité hostile, concept renommé « masculinité négative » par Malamuth (1998) et incluant désormais l'implication dans des comportements à risque, la défense de l'honneur, ainsi que les attitudes et les comportements compétitifs. Knigh et Sims-Knigh (2003) ont de leur côté proposé trois cheminements puisque la masculinité négative comportait selon eux deux sous-composantes distinctes de la psychopathie : 1) l'insensibilité et le détachement émotionnel; et 2) les comportements agressifs, impulsifs et antisociaux. Ainsi, trois cheminements vers l'agression sexuelle ont été identifiés par Knigh et Sims-Knigh (2003). Le premier cheminement indique que la victimisation physique et psychologique durant l'enfance induit une insensibilité et un détachement émotionnel chez l'individu. Ces derniers éléments favorisent la désinhibition des pulsions sexuelles, puis le développement de fantasmes sexuelles hostiles, pour enfin mener à la coercition sexuelle. Le deuxième cheminement révèle quant à lui que la victimisation sexuelle durant l'enfance provoque directement la désinhibition des pulsions sexuelles, puis des fantasmes sexuelles hostiles, ce qui mène à la coercition sexuelle. Enfin, le troisième et dernier cheminement débute avec la victimisation physique et psychologique durant l'enfance, de l'insensibilité et du détachement émotionnel. Ces éléments mènent tous à l'adoption de comportements agressifs et antisociaux en bas âge, ce qui mène directement (ou indirectement – en passant par la désinhibition de fantasmes sexuelles hostiles) à la coercition sexuelle.

Certaines critiques peuvent être formulées à l'égard du modèle de Knigh et Sims-Knigh (2003). D'abord, les auteurs précisent qu'il s'agit d'un modèle préliminaire. D'autres variables doivent être vérifiées afin de s'assurer de la justesse et de la solidité du modèle. Par ailleurs, Malamuth (2003) estime que les notions d'insensibilité et de détachement émotionnel doivent

être clarifiées sur les plans conceptuel et empirique. Enfin, Laporte (2012) rappelle que l'insensibilité et le détachement émotionnel ne sont pas directement reliés à l'agression sexuelle. Ces éléments agiraient plutôt sur le développement de fantasmes sexuelles hostiles, ce qui mènerait ultimement à la coercition sexuelle.

### **1.1.5 LA THÉORIE INTÉGRÉE DE WARD ET BEECH**

La théorie intégrée de l'agression sexuelle (Integrated theory of sexual offending) développée par Ward et Beech (2006) est un effort pour expliquer le phénomène de l'agression sexuelle en termes de prédisposition, de développement et de maintien. Cette théorie complexe s'avère en quelque sorte une intégration en un même modèle de tout ce qui a été réalisé en termes de recherche dans le domaine de l'agression sexuelle, mais aussi de concepts qui proviennent de la philosophie des sciences, de la biologie, de l'écologie, de la neuroscience et de la psychopathologie développementale. Ainsi, les auteurs suggèrent que différents éléments biologiques (i.e. l'hérédité génétique et le développement du cerveau), écologiques (i.e. l'apprentissage culturel et social) et neuropsychologiques (i.e. la motivation, les cognitions, les émotions, etc.) sont en interaction afin qu'un individu en vienne à commettre une agression sexuelle. Ces éléments sont en fait constitués de facteurs distaux (i.e. éléments de vulnérabilité) et proximaux (i.e. éléments déclencheurs). Au sein des éléments neuropsychologiques, les auteurs soulignent l'importance de certains facteurs tels les intérêts sexuels, les distorsions cognitives, les difficultés à entretenir des relations interpersonnelles saines et les problèmes émotionnels.

La principale critique qui peut être formulée à l'égard de la théorie intégrée de Ward et Beech (2006) est qu'elle ne fait aucune distinction entre les différents sous-groupes d'agresseurs sexuels, et ce, malgré le fait que les agresseurs sexuels forment un groupe hétérogène d'individus (Knight et Prentky, 1990). Les auteurs n'expliquent donc pas comment les éléments biologiques, écologiques et neuropsychologiques peuvent interagir de façon différentielle pour qu'un individu en vienne à agresser sexuellement une femme plutôt qu'un enfant et vice-versa.

## **1.2 LES THÉORIES UNIFACTORIELLES DE L'AGRESSION SEXUELLE**

Après avoir recensé les principales théories multifactorielles (niveau I) de l'agression sexuelle de femmes, il est nécessaire de présenter les principales théories unifactorielles (niveau II) de l'agression sexuelle de femmes. Ainsi, les théories suivantes seront présentées : 1) les théories portant sur les préférences sexuelles déviantes; 2) les théories portant sur les distorsions cognitives; et 3) les théories portant sur les déficits sur le plan de l'intimité. Une synthèse des facteurs pré-crime qui peuvent être identifiés au sein des théories multifactorielles et unifactorielles sera ensuite présentée.

### **1.2.1 LES PRÉFÉRENCES SEXUELLES DÉVIANTES**

L'hypothèse des préférences sexuelles stipule que l'être humain a tendance à reproduire plus fréquemment des comportements sexuels pour lesquels les gains réels ou perçus sont plus importants que d'autres (Barbaree, 1990). Selon sa forme la plus robuste, les agresseurs sexuels devraient être plus excités sexuellement par des stimuli déviants que par des stimuli non déviants et les non-agresseurs sexuels devraient se positionner à l'inverse. Selon sa forme la plus faible, les agresseurs sexuels devraient être plus excités sexuellement par des stimuli déviants que les non-agresseurs sexuels, sans forcément préférer ces derniers stimuli. Cette hypothèse a été vérifiée maintes et maintes fois à l'aide de la phallométrie (ou pléthysmographie pénienne). Dans leur méta-analyse, Lalumière et Quinsey (1994) concluent que 13 études sur un total de 17 démontrent l'efficacité de la phallométrie à distinguer adéquatement les agresseurs sexuels de femmes des non-agresseurs sexuels. Néanmoins, il semble que cette méthode ne permette pas de distinguer les agresseurs sexuels de femmes récidivistes sexuels des non-récidivistes sexuels (Hanson et Morton-Bourgon, 2004).

Au niveau des théories explicatives, une des plus connues s'avère celle de Laws et Marshall (1990); la théorie du conditionnement (*Conditioning theory*). En se basant les théories de la déviation sexuelle de McGuire, Carlisle et Young (1965), du conditionnement (classique et opérant) et de l'apprentissage social, les auteurs estiment que les préférences sexuelles déviantes et les cognitions « déviantes » peuvent être acquises de la même façon que se développe la sexualité dite « saine » (i.e. socialement acceptable). En effet, Laws et Marshall

(1990) ont constaté que les agresseurs sexuels avaient tendance à faire vivre à autrui la victimisation sexuelle dont ils avaient eux-mêmes été victimes au cours de leur enfance. Il nous apparaît néanmoins nécessaire de nuancer ce constat puisqu'en réalité, moins de 50% des agresseurs sexuels auraient eux-mêmes été victimes d'agression(s) sexuelle(s) au cours de leur enfance (Pellerin, St-Yves et Guay, 1997). Laws et Marshall (1990) ont également remarqué que les agresseurs sexuels pouvaient parfois s'imaginer en train de commettre une agression sexuelle (modelage symbolique). Selon eux, cette forme particulière de conditionnement s'avère importante dans le développement des fantasmes sexuelles déviantes. Plus précisément, le fait qu'un individu associe à répétition ses fantasmes sexuelles déviantes à une excitation sexuelle (par ex. : par l'entremise de la masturbation jusqu'à l'orgasme) contribue au développement et au maintien de préférences (ou du moins d'intérêts) sexuelles déviantes. Une des principales critiques formulées à l'égard de la théorie du conditionnement de Laws et Marshall (1990) est que les agresseurs sexuels n'afficheraient pas tous des préférences sexuelles déviantes (Ward *et al.*, 2006). En effet, des études réalisées avec des données phallométriques indiquent que seulement 45% des agresseurs sexuels d'enfants (Lussier, Beaugard et Proulx, 2001) et 25% des agresseurs sexuels de femmes (Beaugard, Lussier et Proulx, 2001) affichaient un profil d'intérêts sexuels déviantes.

### **1.2.2 LES DISTORSIONS COGNITIVES**

Le concept des distorsions cognitives provient des études d'Abel et ses collègues (Ward *et al.*, 2006). Ces études ont mené au développement de la première théorie des distorsions cognitives chez les agresseurs sexuels (Abel, Becker et Cunningham-Rathner, 1984). Selon les auteurs, la plupart des individus apprennent en bas âge quels types d'intérêts sexuels sont considérés comme étant socialement inacceptables (i.e. déviantes) et choisissent d'inhiber de tels intérêts sexuels lorsqu'ils se manifestent. Néanmoins, ces individus entretiennent parfois des fantasmes sexuelles déviantes qui, lorsqu'alimentées (par ex. : par la masturbation), demeurent toujours présentes à l'âge adulte. Lorsque ces fantasmes sexuelles déviantes deviennent préférentielles, les individus qui les entretiennent développent des croyances et des attitudes (i.e. cognitions) leur permettant de les justifier, de les rationaliser.

Selon Ward (2000), les distorsions cognitives présentes chez les agresseurs sexuels (en général) découlent de la vision qu'ils ont de leurs propres désirs, de même que de ceux des gens qui les entourent. Ainsi, Polaschek et Ward (2002) ont proposé certains types de cognitions propres aux agresseurs sexuels de femmes. Ces types de cognitions, qu'ils appellent « théories implicites », ont été identifiés suite aux travaux de Ward et ses collègues (Ward, 2000; Ward et Keenan, 1999). Selon Polaschek et Ward (2002), cinq théories implicites sont régulièrement retrouvées chez les agresseurs sexuels de femmes : 1) les femmes sont incompréhensibles (*women are unknowable*); 2) les femmes sont des objets sexuels (*women are sex objects*); 3) les pulsions sexuelles chez l'homme sont incontrôlables (*male sex drive is uncontrollable*); 4) le droit de faire ce que l'on veut (*entitlement*); et 5) le monde est dangereux (*dangerous world*). La première théorie implicite, *les femmes sont incompréhensibles*, se base sur le fait que ces dernières sont fondamentalement différentes des hommes et qu'elles chercheront toujours à les tromper. La deuxième théorie implicite, *les femmes sont des objets sexuels*, réfère au fait que les femmes sont réceptives aux besoins sexuels des hommes, mais sans nécessairement le savoir consciemment. De plus, cela suggère que la sexualité avec les femmes ne leur est jamais dommageable (i.e. qu'elles le veulent consciemment ou non), à moins qu'elles ne soient violentées physiquement. La troisième théorie implicite, *les pulsions sexuelles chez l'homme sont incontrôlables*, signifie que les hommes ne peuvent inhiber leurs désirs sexuels, que la partenaire soit consentante ou non à des rapports sexuels. La quatrième théorie implicite, *le droit de faire ce que l'on veut*, réfère au fait que les hommes peuvent, s'ils le désirent, actualiser leurs besoins (incluant leurs besoins sexuels) lorsque bon leur semble, peu importe la volonté d'autrui. Enfin, la cinquième théorie implicite, *le monde est dangereux*, repose sur « la loi du plus fort ». Plus précisément, le monde est un univers hostile et menaçant, et si l'homme souhaite éviter d'être exploité par autrui, il doit lui-même exploiter les autres. En d'autres termes, s'il n'est pas un agresseur, il sera forcément une victime.

Au niveau des critiques, Ward *et al.* (2006) estiment que les théories implicites des agresseurs sexuels (d'enfants ou de femmes) ne permettent pas de bien comprendre la façon dont ces cognitions en viennent à pousser un individu à perpétrer une agression sexuelle. De plus, ils se questionnent à savoir comment les théories implicites peuvent avoir un impact sur l'adoption

de comportements sexuels déviants étant donné que certaines d'entre elles ne sont pas de nature sexuelle. Par exemple, chez les agresseurs sexuels de femmes, *les femmes sont incompréhensibles; le droit de faire ce que l'on veut; et le monde est dangereux* ne réfèrent pas spécifiquement à la sexualité. Une dernière critique concerne la question des agresseurs sexuels qui commettent leur premier délit sexuel à un âge relativement avancé (par ex. : à l'âge de 50 ans). Ward *et al.* (2006) soutiennent que la question à savoir comment ces agresseurs sexuels peuvent traverser une partie importante de leur vie en ne commettant aucune infraction de nature sexuelle demeure sans réponse.

### **1.2.3 LES DÉFICITS SUR LE PLAN DE L'INTIMITÉ**

Selon Marshall (1989), l'incapacité à entretenir des relations d'intimité (que ce soit de l'amitié ou de l'amour) est un élément central de l'agression sexuelle. Plus précisément, Marshall, en se basant sur Perlman et Fehr (1987) est d'avis que l'intimité est directement reliée au lien d'attachement unissant deux individus. Cela inclut trois stades relationnels : 1) la proximité et l'interdépendance des partenaires; 2) la révélation de soi mutuelle; et 3) l'affection témoignée à l'égard d'autrui. Le développement de la capacité à entretenir des relations d'intimité serait le fruit d'influences parentales positives et d'un attachement de type « sécuritaire » à ces figures d'autorité (voir Ainsworth, Blehar, Waters et Wall, 1978). À l'inverse, des expériences négatives avec les figures parentales et d'autorité durant l'enfance risqueraient de se traduire par le développement d'un attachement de type « insécure » (évitant, ambivalent ou désorganisé – voir Ainsworth *et al.*, 1978). Ces problèmes d'attachement risquent ensuite de provoquer des sentiments de solitude à l'adolescence et/ou à l'âge adulte. La promiscuité sexuelle ou même la recherche de partenaires en apparence moins menaçant(e)s pour l'estime de soi (par ex. : des enfants ou des personnes adultes vulnérables) pourraient donc constituer des moyens inadéquats afin de combler ce sentiment de solitude. Différents types de distorsions cognitives pourraient alors venir se greffer à ces déficits sur le plan de l'intimité et ainsi favoriser le recours à des comportements sexuels déviants. Marshall et Hambley (1996) ont d'ailleurs observé que la présence d'un sentiment de solitude et des déficits sur le plan de l'intimité étaient significativement associés à l'approbation des mythes sur le viol et à l'hostilité envers les femmes au sein d'un échantillon d'agresseurs sexuels de femmes. Cortoni

et Marshall (2001) ont quant à eux remarqué que la présence d'un sentiment de solitude et des déficits sur le plan de l'intimité étaient significativement associés à l'utilisation de la sexualité en tant que méthode de gestion des émotions négatives au sein de leur échantillon composé de 27 agresseurs sexuels d'enfants et de 27 agresseurs sexuels de femmes.

Pour ce qui est des critiques, Ward *et al.* (2006) estiment que certaines des conclusions de Marshall (1989) sont quelque peu simplistes. Par exemple, Marshall conclut que les expériences négatives durant l'enfance avec les figures parentales et d'autorité mènent à l'agression sexuelle par le développement d'un sentiment de solitude au cours de l'adolescence et/ou de l'âge adulte. Pourtant, il n'explique pas pourquoi ces expériences négatives vécues durant l'enfance mènent occasionnellement à l'agression sexuelle plutôt qu'à la violence physique (non sexuelle) ou à d'autres types de comportements criminels.

### **1.3 SYNTHÈSE DES FACTEURS PRÉ-CRIME (THÉORIES DE NIVEAUX I ET II)**

La revue des théories multifactorielles (niveau I) et unifactorielles (niveau II) présentée ci-dessus a permis de relever certains facteurs pré-crime fréquemment rapportés par les différents auteurs (par ex. : les attitudes antisociales, les attitudes négatives et/ou hostiles à l'égard des femmes, les distorsions cognitives soutenant la violence et/ou l'agression sexuelle, les intérêts ou les préférences sexuelles déviantes, les fantasmes sexuelles déviantes, l'excitation sexuelle, la difficulté à gérer les émotions négatives [essentiellement la colère], l'hostilité, l'anxiété, la faible estime de soi, la solitude, l'impulsivité, l'intoxication à l'alcool, l'accès à du matériel pornographique, etc.). Toutefois, tel que mentionné précédemment, les théories de niveaux I et II se concentrent davantage sur les facteurs distaux et beaucoup moins sur les facteurs proximaux. Les quelques facteurs proximaux rapportés ci-dessus sont donc pour la plupart simplement énumérés ou bien cités en guise d'exemples. De plus, aucune de ces études ne reposent sur des bases empiriques. Pour cette raison, la fréquence relative de chacun des facteurs pré-crime ne peut être précisée. Ainsi, il apparaît essentiel de présenter les principales théories de niveau III (i.e. les modèles de processus de passage à l'acte) afin d'obtenir un portrait plus clair des connaissances actuelles relatives aux facteurs pré-crime des agresseurs sexuels de femmes.

## **1.4 LES MODÈLES DE PROCESSUS DE PASSAGE À L'ACTE**

Dans cette section, les modèles suivants seront présentés : 1) le modèle de prévention de la récidive de Pithers et ses collègues (1983; 1988; 1990); 2) le modèle de l'autorégulation de Ward et ses collègues (1998a; 2000); et 3) le modèle du viol de Polaschek et ses collègues (2001; 2004). À ces trois modèles s'ajoutent certaines études empiriques qui en ont découlé. Une synthèse des facteurs pré-crime qui peuvent être identifiés au sein de ces modèles théoriques et de ces études empiriques sera ensuite présentée et mise en lien avec les facteurs identifiés dans les théories de niveaux I et II.

### **1.4.1 A) LE MODÈLE DE PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE**

#### **DE PITHERS ET SES COLLÈGUES**

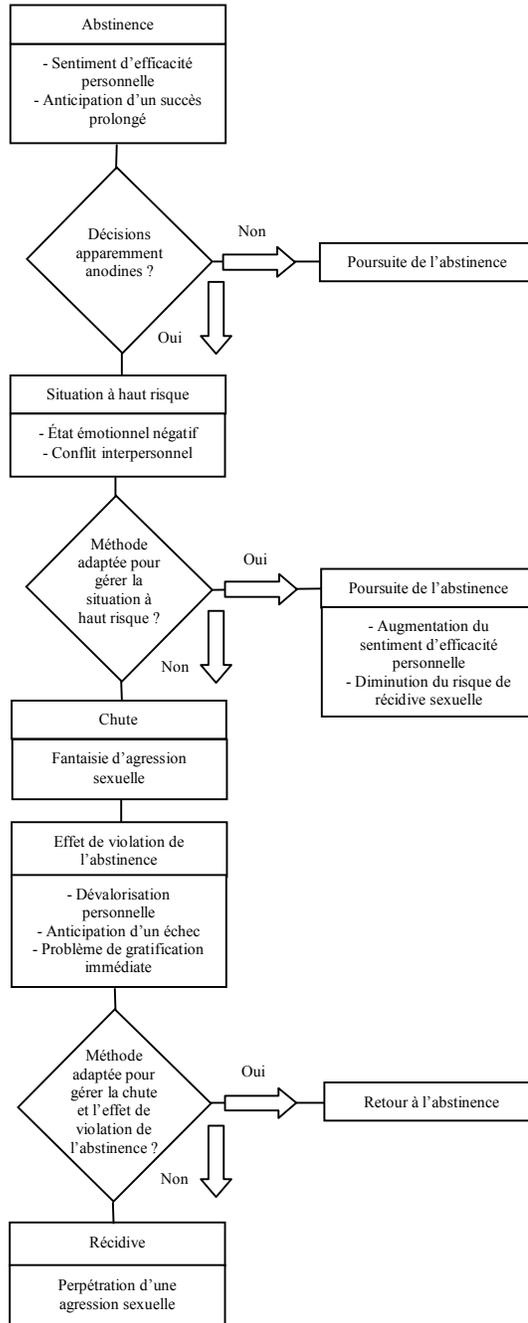
Le modèle de prévention de la récidive chez les agresseurs sexuels (*Relapse Prevention Model*; RPM) (Pithers, Marques, Gibat et Marlatt, 1983; Pithers, Kashima, Cumming, Beal et Buell, 1988; Pithers, 1990) prend ses sources dans le modèle conceptuel de Marlatt qui décrit le processus de rechute chez les personnes dépendantes (par ex. : alcool, drogues) ayant complété un traitement en rapport avec leur problématique (Marlatt et Gordon, 1985). Selon le modèle original, la rechute s'avère le point culminant d'un processus qui respecte une certaine séquence (mode de vie déséquilibré – décisions apparemment anodines – situation à haut risque – chute – effet de violation de l'abstinence – rechute). Puisque la rechute ne peut survenir sans la présence d'éléments précurseurs, il est possible d'intervenir à l'une ou l'autre des étapes du processus afin de prévenir la manifestation du comportement à contrôler. Une situation à haut risque (*high-risk situation*) est un événement qui menace le contrôle qu'a la personne sur sa dépendance (par ex. : le fait pour un alcoolique d'être présent à une fête où il y a de l'alcool à profusion). De cette situation à haut risque peut découler une chute (*lapse*), par exemple, le fait pour un utilisateur de nicotine de fumer une seule cigarette. Survient finalement la rechute (*relapse*), soit la reprise des habitudes de consommation présentes avant le traitement.

Selon le RPM adapté aux agresseurs sexuels (Pithers *et al.*, 1983; Pithers *et al.*, 1988; Pithers, 1990), c'est la récidive sexuelle qui représente le point culminant d'une séquence relativement

similaire à celle initialement proposée par Marlatt et Gordon (1985). Certaines modifications ont toutefois dû être apportées, principalement en lien avec des considérations éthiques. Ces modifications seront discutées plus loin.

Comme dans le modèle original développé pour les toxicomanes, survient tout d'abord une situation à haut risque. Celle-ci est provoquée par un mode de vie déséquilibré (*unbalanced life-style*), c'est-à-dire un mode de vie caractérisé par une multitude d'obligations à rencontrer, et ce, aux dépens d'activités plus plaisantes. La situation à haut risque peut prendre la forme d'une émotion négative (par ex. : de la colère ou de l'anxiété) ou d'un conflit interpersonnel. Elle peut également découler d'une série de décisions apparemment anodines (*apparently irrelevant decisions*) prises par l'individu. Le fait pour un agresseur sexuel de femmes de s'engager dans des relations intimes avec des partenaires exigeantes ou instables émotionnellement (où il risque donc de vivre beaucoup d'insatisfaction) en est un exemple. Il s'agit donc là d'une forme de planification non consciente du comportement à contrôler. Si l'individu est en mesure de gérer adéquatement la situation à risque, la probabilité de récurrence s'amointrit. Toutefois, si c'est l'inverse, le processus se continue et le risque de récurrence augmente. Survient ensuite une chute. Cependant, dans ce cas-ci, il serait inacceptable sur le plan éthique de qualifier de « chute » la perpétration d'un délit sexuel isolé (compte tenu, bien sûr, du fait qu'il y a une victime). Voilà pourquoi Pithers *et al.* (1983) ont choisi de traduire cette chute par la présence de fantasmes sexuelles déviantes (par ex. : se masturber en pensant à une femme séquestrée et humiliée). Suit l'effet de violation de l'abstinence (*abstinence violation effect*), soit le fait pour l'individu de percevoir la chute comme étant la confirmation que le traitement n'a pas fonctionné et qu'il demeurera pour toujours un agresseur sexuel. Il s'en veut d'avoir succombé à la tentation, il a le sentiment de perdre le contrôle et il se sent incapable de poursuivre son objectif d'abstinence (des comportements sexuels déviantes). Par la suite, l'individu fait face au problème de gratification immédiate (*problem of immediate gratification*), c'est-à-dire l'anticipation par celui-ci de l'effet positif et immédiat (bénéfices) du passage à l'acte plutôt que de ses inconvénients (coûts). Il s'en suit des distorsions cognitives (par ex. : les femmes méritent d'être violées) ayant pour effet de rationaliser et de minimiser l'impact des comportements sexuels déviantes désormais imminents. Survient enfin la dernière étape du processus, soit la récurrence. La récurrence se traduit par la perpétration d'un

**Figure 1** Modèle du processus de récurrence chez les agresseurs sexuels  
(Pithers *et al.*, 1983)



délict sexuel plutôt que par la reprise des habitudes comportementales sexuellement déviantes présentes avant le traitement.

Pithers *et al.* (1988) spécifient qu'en plus des fantasmes sexuelles déviantes, la chute peut se traduire par la consommation de pornographie ou la recherche d'une victime. Par ailleurs, ils soulignent la présence de facteurs prédisposant à l'agression sexuelle chez certains individus tels que des attentes irréalistes à propos d'autrui et un manque d'empathie. Enfin, ils mentionnent certains déterminants cruciaux de l'agression sexuelle comme l'hostilité à l'égard des femmes, les déficits sur le plan des habiletés sociales et sexuelles, ainsi que les préférences sexuelles déviantes.

#### **1.4.1 B) LES CRITIQUES FORMULÉES À L'ÉGARD DU MODÈLE DE PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE**

Au fil du temps, plusieurs auteurs ont formulé des critiques à l'égard du RPM. Une revue de ces critiques sera présentée pour chacune des étapes du processus, et ce, en respectant sa chronologie. Tout d'abord, Ward et Hudson (1996) notent que la manière dont la planification inconsciente du délict sexuel se traduit par une série de décisions apparemment anodines n'est pas réellement expliquée dans les textes de Pithers *et al.* (1983; 1988; 1990). Hanson (2000) de son côté est d'avis que la planification peut effectivement être inconsciente, mais aussi consciente ou tout simplement absente (par ex. : un délinquant qui s'introduit par effraction dans une résidence dans l'unique but de voler des biens, puis qui agresse sexuellement une femme couchée dans son lit). Au niveau des situations à haut risque, Ward et Hudson (1996) estiment que celles-ci peuvent effectivement prendre la forme d'une émotion négative, mais ajoutent en plus que ces situations peuvent engendrer une émotion négative lorsque mal gérées. Ward, Loudon, Hudson et Marshall (1995) mentionnent quant à eux que les situations à haut risque peuvent non seulement se traduire par la présence d'une émotion négative, mais également par la présence d'une émotion positive. De leur côté, Ward, Hudson et Siegert (1995) soulèvent un problème conceptuel puisque la chute du RPM de Pithers *et al.* (1983) est une pensée plutôt qu'un comportement, tel qu'initialement proposé par Marlatt et Gordon (1985). Enfin, Ward et Hudson (1996) sont d'avis que la dernière étape, soit la récidive

sexuelle elle-même, pose problème. Puisque la récidive est décrite comme étant la première agression sexuelle après le traitement, qu'en est-il des agressions sexuelles suivantes (si par exemple le délinquant n'est pas immédiatement arrêté) ? Il s'agit encore là d'un problème conceptuel puisque la rechute dans le modèle original consistait en un retour aux habitudes de consommation présentes avant le traitement.

#### **1.4.1 C) LES VALIDATIONS EMPIRIQUES DU MODÈLE DE PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE**

Quelques études ont tenté de valider le RPM de Pithers. En voici trois qui se sont intéressées à la relation entre certains facteurs pré-crime et la présence de fantasmes sexuelles déviantes chez un échantillon d'agresseurs sexuels de femmes. Dans chacun des cas, les auteurs ont testé l'hypothèse de Pithers *et al.* (1983) selon laquelle les conflits et les états émotionnels négatifs (situations à haut risque) sont en lien avec la présence de fantasmes sexuelles déviantes (chute). Premièrement, McKibben, Proulx et Lusignan (1994) ont établi une relation significative entre les conflits et les états émotionnels négatifs d'une part, et la présence de fantasmes sexuelles déviantes d'autre part, chez les 13 agresseurs sexuels de femmes de leur échantillon. Quelque temps plus tard, Proulx, McKibben et Lusignan (1996) ont réalisé une étude similaire auprès d'un échantillon de 19 agresseurs sexuels de femmes. Encore une fois, ils sont parvenus à établir une relation significative entre les conflits et les états émotionnels négatifs d'une part, et la présence de fantasmes sexuelles déviantes d'autre part. Les émotions les plus fréquemment rapportées par les agresseurs sexuels suite à l'occurrence du/des conflit(s) sont, par ordre d'importance, la colère, la solitude et l'humiliation. Enfin, Looman (1999) a quant à lui établi une relation significative entre certains états émotionnels négatifs (i.e. la dépression, les sentiments de solitude et d'impuissance) et la présence de fantasmes sexuelles déviantes chez les 18 agresseurs sexuels d'enfants de son échantillon. Ni les conflits ni la colère n'étaient reliés à la présence de fantasmes sexuelles déviantes. Il est à noter que les analyses statistiques n'ont pu être réalisées pour les 13 agresseurs sexuels de femmes de l'échantillon de Looman (1999) étant donné qu'un seul d'entre eux rapportait entretenir des fantasmes sexuelles déviantes.

### 1.4.2 A) LE MODÈLE DE L'AUTORÉGULATION DE WARD ET SES COLLÈGUES

Le modèle de l'autorégulation (*Self-Regulation Model*; SRM) (Ward et Hudson, 1998a; Ward, Hudson et Keenan, 1998; Ward et Hudson, 2000) découle de travaux empiriques basés sur les processus de passage à l'acte chez les agresseurs sexuels et des théories de l'autorégulation. En fait, le SRM a été développé principalement en réponse aux critiques formulées à l'égard du RPM de Pithers (Ward et Hudson, 1998a). Selon les auteurs, il n'y a pas qu'un seul processus de passage à l'acte tel que Pithers et ses collègues l'ont mentionné. Cette hypothèse repose sur les études empiriques de Ward, Fon, Hudson et McCormack (1998), et de Ward, Loudon *et al.* (1995), qui ont identifié une diversité au niveau des buts (objectifs), du degré de planification et des émotions vécues par les délinquants sexuels tout au long du processus de passage à l'acte. Ward et Hudson (1998a) mettent donc l'emphase sur deux types de buts qui selon eux, peuvent mener à une récidive : l'évitement (*avoidance goals*), dont le but est de ne pas récidiver, et l'approche (*approach goals*), dont le but est la récidive. Ils distinguent également trois types d'autorégulation chez les délinquants sexuels : l'autorégulation déficitaire (*underregulation*), l'autorégulation problématique (*misregulation*) et l'autorégulation efficace (*intact regulation*). L'autorégulation déficitaire est généralement retrouvée chez des individus impulsifs, désinhibés, qui vivent beaucoup d'émotions négatives, qui sont aux prises avec des déficits cognitifs et sur le plan des habiletés sociales, et qui doutent de leur capacité à se maîtriser. Pour sa part, l'autorégulation problématique est principalement retrouvée chez des individus qui présentent moins de déficits cognitifs et sociaux, et qui entretiennent des attentes positives face à leur capacité de maîtrise de soi. Cependant, ils choisissent de mauvaises stratégies afin d'éviter la récidive (accroissement du risque plutôt que diminution), ce qui provoque ultimement des émotions négatives chez ceux-ci (par ex. : consommer de l'alcool pour gérer les fantasmes sexuelles déviantes). Enfin, l'autorégulation efficace est retrouvée de façon générale chez des individus qui présentent de (relativement) bonnes capacités cognitives et sociales, et qui entretiennent des attentes positives face à leurs capacités personnelles, ce qui leur permet plus facilement d'atteindre leur but, même si celui-ci s'avère socialement inacceptable (i.e., commettre un délit sexuel). Il

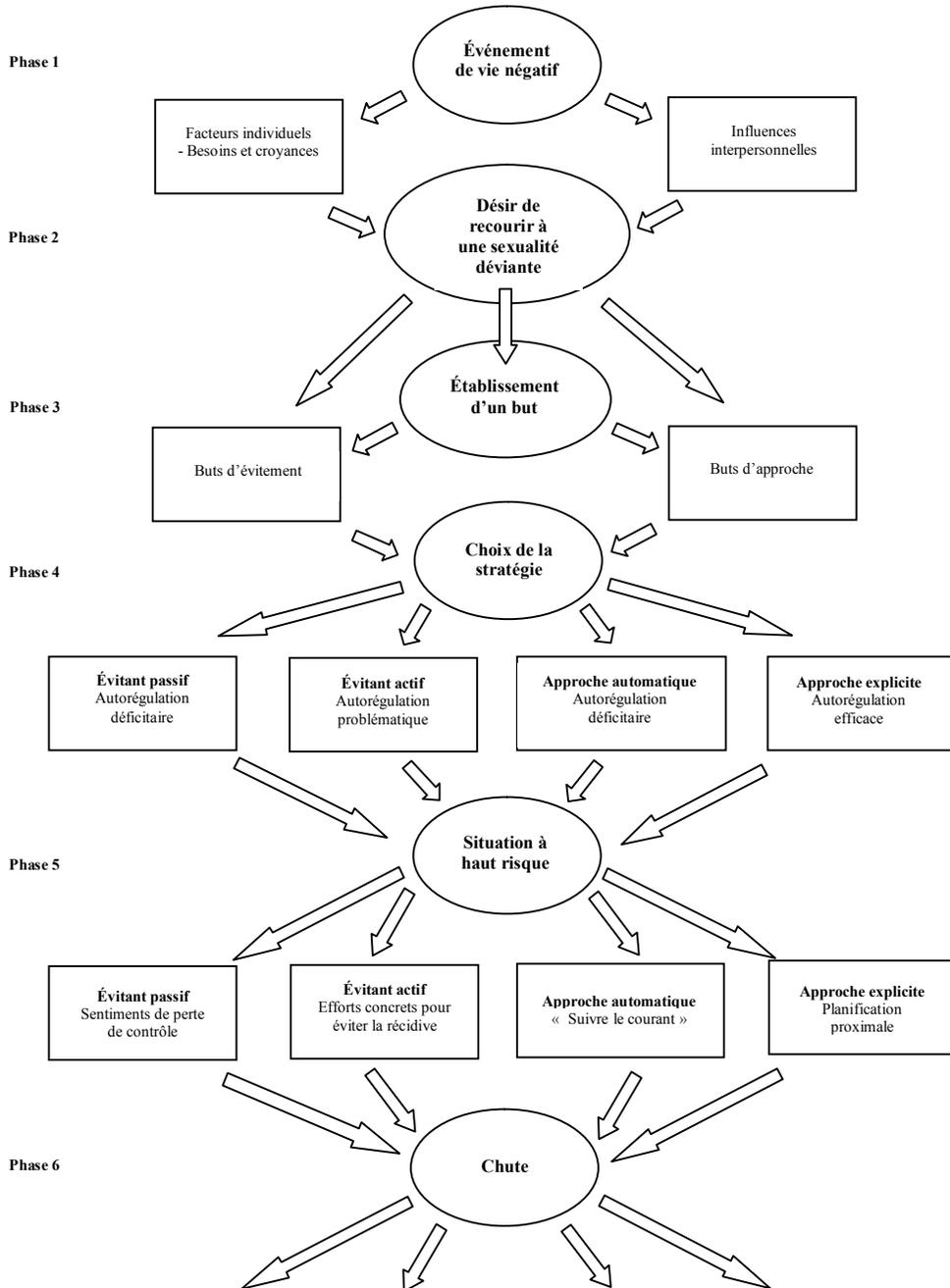
s'agit donc d'une autorégulation efficace (pour le délinquant sexuel qui souhaite récidiver), mais problématique en soi.

Le SRM suit neuf étapes : 1) événement de vie négatif; 2) désir de recourir à une sexualité déviante; 3) établissement d'un but; 4) choix de la stratégie; 5) situation à haut risque; 6) chute; 7) délit sexuel; 8) évaluation post-délictuelle; et 9) attitude en regard d'une récidive sexuelle ultérieure. Chacune des différentes étapes est décrite de façon plus détaillée que dans le RPM de Pithers *et al.* (1983; 1988; 1990).

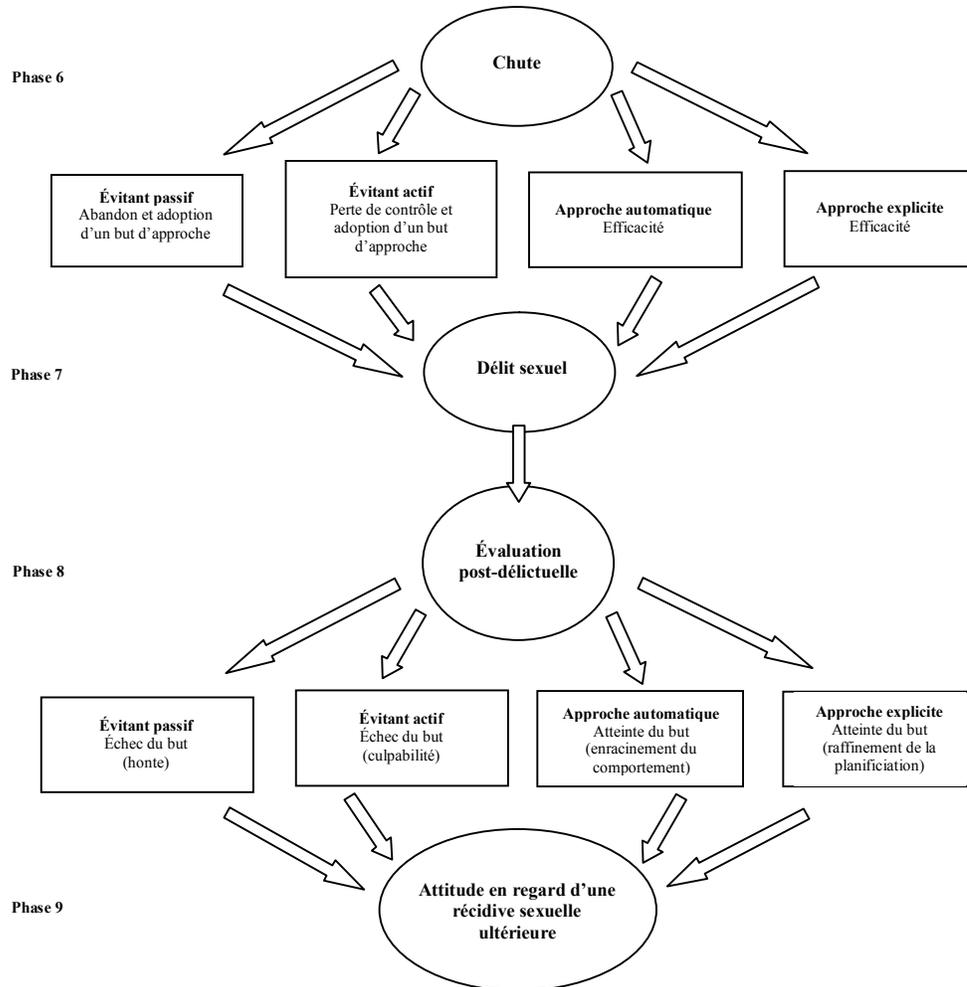
La première étape est l'occurrence d'un événement de vie négatif (*life event*), qui consiste par exemple en un divorce ou un conflit quelconque. L'événement provoque alors une réponse automatique (i.e., déjà apprise) relative aux buts et aux besoins de l'individu, réponse qui se traduit par un patron de pensées, d'émotions et d'intentions spécifique à celle-ci. La deuxième étape est celle où l'individu entretient le désir de recourir à une sexualité déviante ou à des activités qui s'y rattachent (*desire for deviant sex or activity*). Plus l'individu entretient ce désir, plus il risque d'entretenir des fantasmes sexuelles déviantes et plus il risque d'être désinhibé (ce qui augmente le risque d'un éventuel passage à l'acte). Les fantasmes sexuelles déviantes peuvent donc devenir une façon efficace de gérer les émotions négatives liées aux événements de vie, ce qui s'avère problématique en soi. La troisième étape est celle où l'individu décide de s'engager dans des comportements sexuels déviants ou non (*offense-related goals established*). C'est à ce moment que les buts précédemment mentionnés entrent en jeu. Soit l'individu choisit l'évitement (ne pas récidiver), soit il choisit l'approche (récidiver). La quatrième étape est la sélection de la stratégie (consciemment ou non) relativement au choix que l'individu vient tout juste de faire (*strategy selected*).

Les auteurs stipulent ici qu'il y a quatre types de processus de passage à l'acte (deux orientés vers l'évitement de la récidive et deux orientés directement vers la récidive). L'évitement passif (*avoidance-passive*) se traduit par un but d'évitement de la récidive, mais jumelé à une planification inconsciente (i.e., par des décisions apparemment anodines) de celle-ci. L'individu vit beaucoup d'émotions négatives et présente un style d'autorégulation déficitaire. Cette stratégie de passivité augmente le risque de récidive. Selon Ward *et al.* (2006),

**Figure 2 Modèle de l'autorégulation  
(Ward et Hudson, 1998)**



**Figure 2 Suite**



l'évitement passif est relativement semblable au RPM de Pithers *et al.* (1983; 1988; 1990). L'évitement actif (*avoidance-active*) se traduit également par un but d'évitement de la récurrence, mais jumelé à des efforts concrets pour y arriver. Toutefois, comme ce processus de passage à l'acte implique une autorégulation problématique, les stratégies choisies font en sorte d'augmenter le risque plutôt que de le diminuer (par ex. : un individu qui se masturbe en consommant de la pornographie violente dans le but de restreindre ses pulsions sexuelles violentes envers les femmes). L'approche automatique (*approach-automatic*) est très similaire à l'évitement passif, sauf qu'ici, le but de l'individu est la perpétration d'un délit sexuel. Il y a encore une fois présence d'impulsivité, d'un style d'autorégulation déficitaire et de décisions apparemment anodines. Cependant, les individus qui ont pour but la récurrence (et qui récidiveront éventuellement) ont plus de chances de ressentir des émotions positives en anticipant la satisfaction associée au passage à l'acte. Finalement, l'approche explicite (*approach-explicit*) implique une planification consciente du délit sexuel; le but de l'individu est de récidiver. Cette stratégie implique donc nécessairement un style d'autorégulation efficace, mais évidemment problématique en soi (i.e., une stratégie efficace chez un individu avec une intention socialement inacceptable).

La cinquième étape est la rencontre d'une situation à haut risque (*high-risk situation entered*). Une telle situation peut survenir suite à la planification (consciente ou non) réalisée à l'étape précédente. Habituellement ici, l'individu a un contact ou une opportunité de contact avec une victime potentielle. C'est à ce moment que celui qui veut éviter la récurrence vit un échec (principalement des émotions négatives) et que celui qui veut récidiver vit une réussite (principalement des émotions positives). La sixième étape est celle où une chute (*lapse*) survient. Cette étape est un indicateur que la récurrence est imminente (par ex. : un violeur qui se retrouve avec une femme dans un endroit isolé). Les auteurs précisent qu'à ce moment, un individu ayant comme but l'évitement de la récurrence peut opter pour la récurrence. Ce « changement de cap » peut avoir un lien avec l'effet de violation de l'abstinence et le problème de gratification immédiate proposés par Marlatt et Gordon (1985), ainsi que Pithers *et al.* (1983; 1988; 1990).

La septième étape est celle où survient le délit sexuel (*sexual offense*). Ward, Louden *et al.* (1995) ont identifié trois différents types d'objectifs chez les agresseurs sexuels, également associés à des modes opératoires différents : 1) centré sur ses propres besoins (*self-focus*); 2) centré sur les besoins de la victime (*victim focus*); et 3) centré autant sur ses propres besoins que sur ceux de la victime (*mutuality*). La huitième étape est celle de l'évaluation post-délictuelle (*postoffense evaluation*). L'individu qui cherchait initialement à éviter la récidive s'en veut; il vit de la honte, de la culpabilité et un sentiment global d'échec. Au contraire, l'individu qui souhaitait récidiver vit quant à lui des émotions positives; il a atteint son but. Enfin, la neuvième et dernière étape est l'attitude qu'à l'individu en regard d'une récidive sexuelle ultérieure (*attitude toward future offending*). Cette attitude résulte principalement de l'évaluation réalisée à l'étape précédente.

#### **1.4.2 B) LES CRITIQUES FORMULÉES À L'ÉGARD DU MODÈLE DE L'AUTORÉGULATION**

Selon Ward *et al.* (2006), le SRM vient corriger plusieurs lacunes, inconsistances, et oublis du RPM de Pithers *et al.* (1983; 1988; 1990). Malgré tout, certaines faiblesses ou limites peuvent être soulevées. En voici quelques exemples. Premièrement, le SRM semble s'adapter beaucoup mieux aux agresseurs sexuels d'enfants qu'aux agresseurs sexuels de femmes. En effet, le modèle a été conçu à partir des résultats d'études empiriques réalisées avec des agresseurs sexuels d'enfants, principalement (voir Ward, Louden *et al.*, 1995; Hudson, Ward et McCormack, 1999). Deuxièmement, le SRM reconnaît que la motivation d'un agresseur sexuel n'est pas forcément de nature sexuelle, mais ne fournit pas d'explication à cet effet. Troisièmement, les deux processus de passage à l'acte caractérisés par l'évitement sont beaucoup plus détaillés que ceux caractérisés par l'approche. Pourtant, les résultats d'études empiriques visant à évaluer la validité du SRM indiquent que la grande majorité des agresseurs sexuels utilisent l'approche plutôt que l'évitement (Ward *et al.*, 2006). Par exemple, 70 des 87 agresseurs sexuels d'enfants de l'étude de Bickley et Beech (2002) se sont avérés utiliser une stratégie d'approche lors de leur(s) passage(s) à l'acte. Les études empiriques reposant sur des échantillons d'agresseurs sexuels de femmes présentent des résultats similaires (voir la section suivante pour plus de détails à cet effet). Quatrièmement, le

SRM n'explique pas clairement pourquoi certains agresseurs sexuels (la majorité selon les études tout juste mentionnées) utilisent l'approche (qui s'avère un but socialement inacceptable) plutôt que l'évitement. Cinquièmement, le SRM regroupe la colère, l'anxiété et la dépression au sein d'une même classe d'émotions négatives, sans nécessairement faire de distinction entre celles-ci. Néanmoins, certains agresseurs sexuels qui suivent un processus d'approche peuvent interpréter le fait d'être en colère comme une émotion positive. En ce sens, ces derniers anticipent positivement le fait de pouvoir évacuer cette agressivité sur une victime innocente. Finalement, Proulx (2010) estime que les auteurs du SRM ne détaillent pas suffisamment les événements de vie négatifs, ces derniers se contentant de fournir quelques exemples, sans plus.

#### **1.4.2 C) LES VALIDATIONS EMPIRIQUES DU MODÈLE DE L'AUTORÉGULATION**

Quelques études ont tenté de valider le SRM de Ward et ses collègues. En voici trois qui reposent (en partie) sur des échantillons d'agresseurs sexuels de femmes. D'abord, l'étude de Yates, Kingston et Hall (2003) a démontré l'efficacité du SRM à classifier correctement les agresseurs sexuels sur la base de leur séquence délictuelle respective. Leur échantillon totalisait 80 agresseurs sexuels, dont 19 agresseurs sexuels de femmes. Les auteurs en sont arrivés à la conclusion que 18 agresseurs sexuels de femmes sur 19 avaient utilisé une stratégie d'approche plutôt que d'évitement dans le cadre de leur(s) passage(s) à l'acte. Quelques années plus tard, Yates et Kingston (2005; 2006) ont eux aussi démontré la validité du SRM en y classifiant de façon satisfaisante 80 agresseurs sexuels (dont 33 agresseurs sexuels de femmes) relativement à leur séquence délictuelle respective. Encore une fois, les auteurs ont constaté que la majorité des agresseurs sexuels de femmes de leur échantillon (i.e. 31 sur 33) avaient utilisé une stratégie d'approche lors de la perpétration de leur(s) crime(s). Enfin, Webster (2005) a analysé les processus de passage à l'acte de 25 agresseurs sexuels (dont neuf agresseurs sexuels de femmes) avant et après avoir complété un traitement spécialisé en délinquance sexuelle. Pour chaque agresseur sexuel, deux agressions sexuelles étaient analysées. Ici, le SRM s'est avéré moins efficace pour classifier correctement les agresseurs sexuels sur la base de leur séquence délictuelle respective. En effet, 14 sujets n'ont

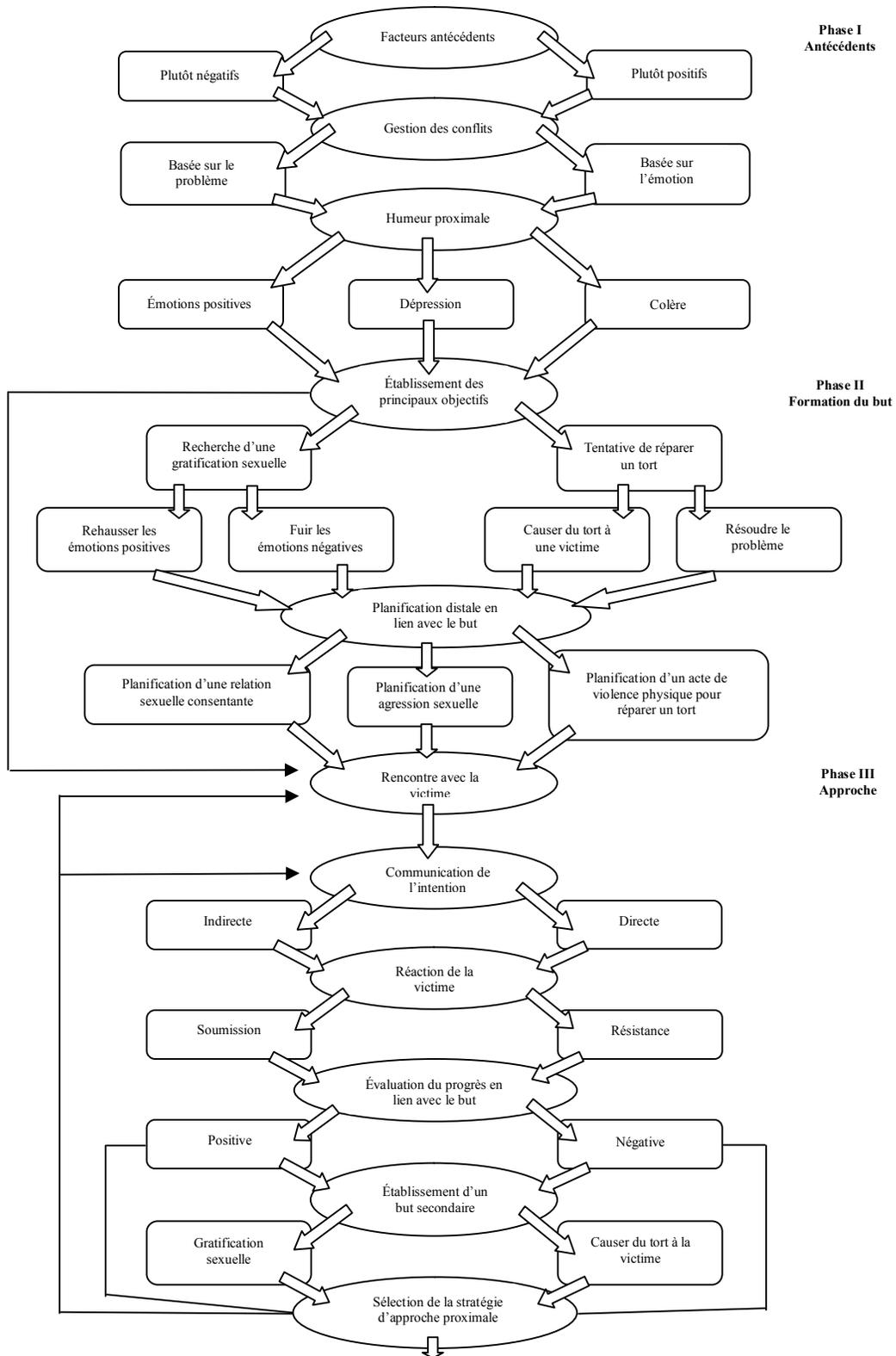
pu être classifiés correctement puisqu'un de leurs crimes ou leurs deux crimes ne correspondaient pas aux séquences délictuelles du SRM. Ainsi, malgré quelques validations empiriques somme toute satisfaisantes, d'autres études de validation s'avèrent nécessaires.

### **1.4.3 A) LE MODÈLE DU VIOL DE POLASCHEK ET SES COLLÈGUES**

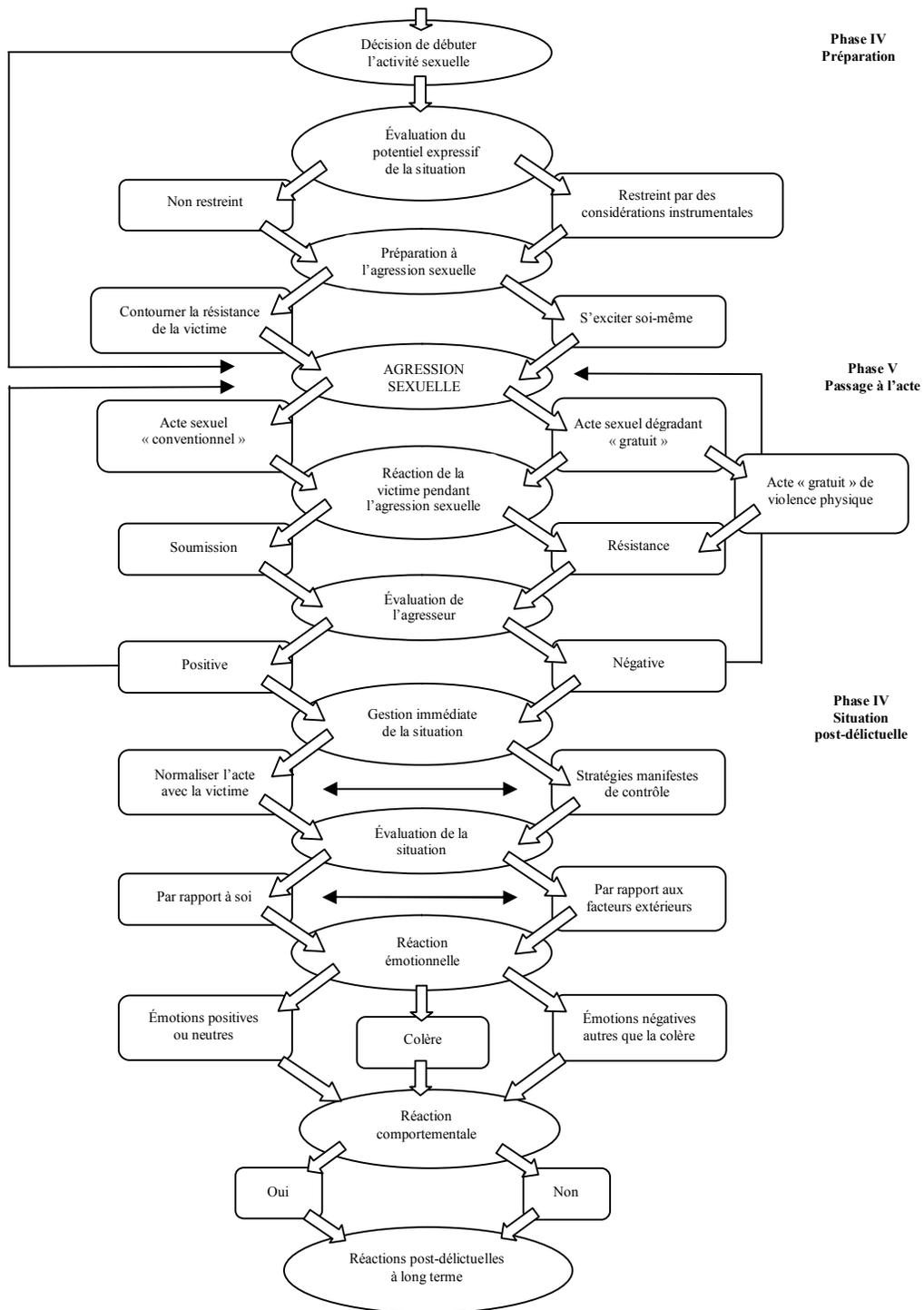
Certains modèles sur les processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels ont été développés à partir d'échantillons composés exclusivement d'agresseurs sexuels de femmes. Un des principaux, le modèle du viol (*Rape Model*; Polaschek, Hudson, Ward et Siegert, 2001), a été construit suite à l'analyse des processus de passage à l'acte de 24 agresseurs sexuels de femmes. Seulement cinq des agresseurs sexuels de l'échantillon avaient reçu un traitement spécialisé en délinquance sexuelle au moment de la collecte de données. Les auteurs ont utilisé une méthodologie qualitative, soit la théorie ancrée (*Grounded Theory*) de Strauss et Corbin (1990). La chaîne délictuelle se divise en six phases : 1) les facteurs antécédents; 2) la formation du but; 3) l'approche; 4) la préparation; 5) le crime; et 6) la situation post-délictuelle.

La phase 1 correspond aux antécédents (*background*). Il s'agit du mode de vie général de l'individu (i.e., emploi, relations, loisirs, finances, consommation, etc.) et des différents événements qui le caractérisent. Cette phase comprend également les réactions affectives de l'individu (plutôt positives ou plutôt négatives), la stratégie de gestion des conflits (basée sur le problème ou sur l'émotion qu'induit ce problème) et l'humeur proximale (émotions positives, dépression ou colère). La phase 2 est celle où l'individu établit ses buts dominants (*goal formation*). À ce moment, soit il recherche de la gratification sexuelle (pour rehausser ses affects positifs ou pour fuir ses affects négatifs), soit il tente de réparer un tort lui ayant été causé (en s'en prenant à une victime ou en tentant de résoudre le conflit). Il planifie ensuite soit d'avoir une relation sexuelle consentante avec une femme, soit de commettre une agression sexuelle ou soit de s'adonner à de la violence physique (sans sexualité) pour réparer un tort. Il est à noter que quelques individus passent à la phase suivante sans aucune planification. La phase 3 est celle de l'approche (*approach*). Cette phase débute par la rencontre d'une victime et la communication (directe ou indirecte) à celle-ci de son intention,

**Figure 3 Modèle du viol  
(Polaschek *et al.*, 2004)**



**Figure 3 Suite**



ce qui provoque chez elle une réaction de soumission ou de résistance. L'individu procède ensuite à l'évaluation (positive ou négative) de la situation, ce qui l'amène à établir un but secondaire (se gratifier sexuellement ou causer du tort à la victime). La phase 4 est la préparation (*preparation*). C'est ici que l'individu décide d'initier l'activité sexuelle avec la victime. Habituellement, il s'attarde à la réaction possible de la victime et au risque potentiel de se faire prendre. La phase 5 est celle où l'individu agresse sexuellement la victime (*offense*). De façon générale, l'agression sexuelle implique un acte sexuel (i.e. pénétration vaginale avec le pénis). En quelques occasions, elle implique un acte sexuel dégradant « gratuit » (par ex. : insérer un objet dans le vagin de la victime) ou encore plus rarement, un acte « gratuit » de violence non sexuelle (par ex. : frapper la victime). Comme dans la phase de l'approche, soit la victime se soumet, soit elle résiste. L'individu procède également à l'évaluation (positive ou négative) de la situation. Finalement, la phase 6 correspond à la situation post-délictuelle (*postoffense*). Ici, l'individu normalise l'agression sexuelle qu'il vient de commettre (par ex. : il se comporte avec la victime comme si cette dernière était une partenaire sexuelle consentante) et/ou utilise des stratégies manifestes de contrôle à l'égard de la victime (par ex. : l'attacher pour ne pas qu'elle prenne la fuite). Survient ensuite une nouvelle évaluation de la situation (par rapport à soi et/ou par rapport à la victime et au risque de se faire prendre). Cette évaluation induit soit un état affectif positif (ou neutre), soit un état affectif de colère ou soit un état affectif caractérisé par d'autres émotions négatives (par ex. : la peur, la culpabilité, etc.). Il y a ensuite présence ou absence de comportement post-délictuel (par ex. : quitter la ville vs retourner chez soi et dormir). Enfin, à long terme, soit l'individu reconnaît qu'il a un problème et tente d'obtenir de l'aide, soit il maintient ses comportements sexuels déviants.

En analysant les 24 agresseurs sexuels de femmes de l'étude de Polaschek *et al.* (2001), Polaschek et Hudson (2004) ont identifié trois séquences délictuelles distinctes. Dix agresseurs sexuels ont été classés au sein de la première séquence délictuelle (*pathway 1*). Au niveau des facteurs antécédents, celle-ci est caractérisée par la présence d'humeurs distale et proximale positives. Aucune stratégie particulière de gestion des conflits n'est identifiée. La formation du but se traduit par la recherche d'une gratification sexuelle visant la hausse des émotions positives et par la planification d'une relation sexuelle consentante. Aucun schème particulier n'apparaît au niveau de l'approche et de la préparation pour ce qui est de cette première

séquence délictuelle. Le passage à l'acte est caractérisé par la réalisation d'un acte sexuel, une victime perçue comme étant consentante et une évaluation négative de la situation (par ex. : parce que la victime était peu coopérative). Lors de la phase post-délictuelle, l'agresseur sexuel évalue les impacts de son délit vis-à-vis de sa propre personne et parfois également vis-à-vis de la victime ou même relativement au risque de se faire prendre. Il peut alors ressentir de la colère ou des émotions positives. On ne remarque aucun comportement post-délictuel particulier chez les agresseurs sexuels suivant la première séquence délictuelle. La deuxième séquence délictuelle (*pathway 2*) a été utilisée par cinq agresseurs sexuels. Celle-ci est caractérisée par la présence d'une humeur distale négative, l'adoption d'une stratégie de gestion des conflits basée sur l'émotion et la présence d'une humeur proximale dépressive. La formation du but se traduit par la recherche d'une gratification sexuelle permettant au délinquant de fuir les émotions négatives et par la planification, soit d'une relation sexuelle consentante, soit d'une agression sexuelle. Aucun schème particulier n'apparaît au niveau de l'approche pour ce qui est de cette deuxième séquence délictuelle. La préparation peut être soit absente, soit empêchée par un facteur extérieur (par ex. : la présence d'un témoin). Le passage à l'acte est caractérisé par la réalisation d'un acte sexuel et une victime perçue comme étant consentante. À cette étape, il n'y a aucune évaluation de la situation. À la phase post-délictuelle, l'agresseur sexuel a recours à des stratégies manifestes de contrôle à l'égard de la victime afin de normaliser son crime. Il évalue les impacts de son délit vis-à-vis de sa propre personne et parfois également vis-à-vis de la victime ou même relativement au risque de se faire prendre. Il ressent alors des émotions négatives autres que la colère (par ex. : de la culpabilité et/ou de la peur) et opte habituellement pour la fuite. Enfin, la troisième séquence délictuelle (*pathway 3*) a été utilisée par neuf agresseurs sexuels. Celle-ci est caractérisée par la présence d'une humeur distale négative, l'adoption d'une stratégie de gestion des conflits basée sur l'émotion et la présence d'une humeur proximale dépressive et/ou de colère. La formation du but se traduit par une tentative de réparer un tort ayant été causé à l'agresseur. Ce dernier peut alors tenter de résoudre le conflit sainement ou encore de s'en prendre à une victime, en planifiant, soit une agression sexuelle, soit un acte de violence physique (sans sexualité). Au niveau de l'approche, l'agresseur sexuel communique directement son intention à la victime. Cette dernière est perçue comme étant résistante et l'évaluation de la situation est habituellement négative. Le délinquant peut alors modifier son but initial (par ex. : agresser

sexuellement la victime plutôt que de tenter de résoudre le conflit sainement). La préparation peut être soit absente, soit empêchée par un facteur extérieur (par ex. : la présence d'un témoin). Le passage à l'acte est caractérisé par la réalisation d'un acte sexuel dégradant « gratuit » ou d'un acte « gratuit » de violence physique non sexuelle. À cette étape, il n'y a aucune évaluation de la situation. À la phase post-délictuelle, l'agresseur sexuel ne tente pas de normaliser son crime. Il évalue les impacts de son délit vis-à-vis de sa propre personne et parfois également vis-à-vis de la victime ou même relativement au risque de se faire prendre. Il peut alors ressentir soit des émotions positives, soit des émotions négatives autres que la colère. On ne remarque aucun comportement post-délictuel particulier chez les agresseurs sexuels suivant la troisième séquence délictuelle.

#### **1.4.3 B) LES CRITIQUES FORMULÉES À L'ÉGARD DU MODÈLE DU VIOL**

Selon Ward *et al.* (2006), le modèle du viol est une description détaillée des éléments cognitifs, affectifs, motivationnels et comportementaux caractérisant les processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels de femmes. Néanmoins, sa complexité le rend difficile à utiliser concrètement. Par ailleurs, certaines phases des séquences délictuelles identifiées ne définissent aucun schème particulier. Cela pourrait s'expliquer par la présence d'un faible échantillon relativement homogène (i.e. 24 agresseurs sexuels totalisant 31 passages à l'acte [Polaschek *et al.*, 2001]). En effet, le modèle du viol inclut majoritairement des agresseurs sexuels ayant perpétré leur(s) crime(s) à l'égard de victimes qui leur étaient connues et peu d'entre eux ont eu recours à un degré de violence physique élevé. De plus, l'échantillon n'inclut aucun agresseur sexuel sadique (Polaschek, 1999). Enfin, Proulx et Beauregard (2013) ajoutent que les facteurs antécédents sont peu détaillés, ceux-ci se limitant aux états émotionnels de l'agresseur sexuel au cours de la phase pré-crime.

### **1.5 LES AUTRES ÉTUDES PERTINENTES**

D'abord, Proulx, St-Yves, Guay et Ouimet (1999) ont analysé les troubles de la personnalité et les scénarios délictuels de 78 agresseurs sexuels de femmes extrafamiliaux. Au moment de la collecte de données, tous les participants de l'échantillon étaient en évaluation dans un pénitencier fédéral. Trois profils d'agresseurs sexuels ont été identifiés (le sadique, le

colérique et l'opportuniste). Les agresseurs sexuels sadiques (qui représentent 15,4% de l'échantillon) entretiennent fréquemment des fantasmes sexuelles déviantes et ressentent de la colère au cours des heures qui précèdent le crime. Ils ont tendance à préméditer leur crime, à utiliser une arme et à séquestrer leur victime qui leur est le plus souvent inconnue. Ils usent d'un haut niveau de violence expressive, et ce, sous diverses formes (physique, verbale, humiliation). De leur côté, les agresseurs sexuels colériques (qui représentent 50,0% de l'échantillon) préméditent rarement leur crime. Ils sont la plupart du temps intoxiqués à l'alcool et/ou aux drogues et en colère au moment du passage à l'acte, et ils utilisent tous un haut niveau de violence expressive, ce qui cause des blessures physiques importantes à la victime. Il y a ici également recours à la violence verbale et à l'humiliation. Enfin, les agresseurs sexuels opportunistes (qui représentent 34,6% de l'échantillon) préméditent rarement leur crime. Ils n'entretiennent généralement pas de fantasmes sexuelles déviantes et ne ressentent pas de colère au cours des heures qui précèdent le crime, mais ils sont souvent intoxiqués à l'alcool. Le passage à l'acte des agresseurs sexuels opportunistes est caractérisé par un faible niveau de violence. Ceux-ci ont recours à une violence de type instrumental, c'est-à-dire qu'elle se limite à la force nécessaire pour soumettre ou maîtriser la victime.

Au niveau de la phase pré-crime (48 heures avant), les éléments les plus rapportés par les participants de l'échantillon sont, par ordre d'importance : 1) la consommation d'alcool (61,5%); 2) la consommation de drogues (39,7%); 3) la colère (24,4%); 4) les fantasmes sexuelles déviantes (21,8%); et 5) l'anxiété ou la dépression (14,1%). Le recours à du matériel pornographique (5,1%) et la fréquentation de bars érotiques (3,8%) ne sont que peu rapportés, tandis que l'excitation sexuelle (0,0%) ne l'est pas du tout.

Par ailleurs, Proulx et Beauregard (2013) ont analysé la personnalité, les styles de vie générale et sexuelle, les facteurs pré-crime (un an avant le crime) et les caractéristiques du modus operandi de 180 agresseurs sexuels de femmes extrafamiliaux. Au moment de la collecte de données, la grande majorité des agresseurs sexuels de l'échantillon étaient en évaluation dans un pénitencier fédéral. L'objectif des auteurs était d'identifier des processus de passage à l'acte chez ceux-ci. Les analyses suggèrent trois processus de passage à l'acte distincts : le sadique, le colérique et l'opportuniste. Les agresseurs sexuels suivant le *scénario délictuel*

*sadique* (27.2%) préméditent leur crime en se basant sur leurs fantasmes sexuelles déviantes. Ils sélectionnent habituellement une victime inconnue ayant des caractéristiques spécifiques, l'enlèvent, la séquestrent, l'humilient et la mutilent. Ils usent généralement de violence expressive lors du crime et la victime tend à résister à l'agression sexuelle. Fréquemment, les agresseurs sexuels sadiques utilisent une arme pour commettre leur crime et dans plus de la moitié des cas, ils provoquent la mort de la victime. Dans ces circonstances, il n'est pas rare qu'ils s'adonnent à des actes de mutilation (*post-mortem*). Par ailleurs, les agresseurs sexuels suivant le *scénario délictuel colérique* (41.1%) vivent de la colère avant et pendant leur crime. Sans aucune préméditation, ils s'en prennent habituellement à une victime qui leur est inconnue, provenant d'un milieu dysfonctionnel et consommant des substances psychoactives. Ils ne recherchent toutefois pas de caractéristiques spécifiques chez celle-ci. Les agresseurs sexuels colériques usent de violence expressive, mais ne mutilent pas leur victime. Cette dernière résiste lors du crime, ce qui augmente le degré de violence et provoque la mort de la victime dans près de la moitié des cas. Enfin, les agresseurs sexuels suivant le *scénario délictuel opportuniste* (31.7%) n'entretiennent pas de fantasmes sexuelles déviantes et ne ressentent pas de colère avant leur crime, mais la moitié de ceux-ci consomment de l'alcool dans les heures précédant le passage à l'acte. Ils choisissent fréquemment une victime qu'ils connaissent vaguement et qu'ils considèrent comme étant sexuellement attrayante. Les agresseurs sexuels opportunistes n'usent pas de plus de violence que ce qui leur est nécessaire pour assurer la soumission de la victime et il n'y a ni humiliation, ni mutilation. Finalement, peu de victimes résistent à l'agression sexuelle et aucune d'entre elles n'est tuée.

En réalisant leur étude, Proulx et Beauregard (2013) ont dressé une liste de facteurs pré-crime prédisposants (un an avant le crime) et précipitants (48 heures avant le crime). Les facteurs prédisposants les plus fréquemment rapportés par les agresseurs sexuels de femmes de leur échantillon sont, par ordre d'importance : 1) une faible estime de soi [psychologique] (49,4%); 2) un conflit avec les femmes (40,0%); 3) un conflit avec la société (31,1%); 4) un conflit avec la conjointe (28,3%); 5) de la solitude (26,7%); 6) de l'oisiveté (25,6%); 7) une séparation de la conjointe (25,0%); 8) une faible estime de soi [physique] (20,6%); 9) des problèmes sexuels [fréquence, nature] (17,8%); 10) des difficultés familiales (16,7%); 11) du travail compulsif (13,9%); et 12) une perte d'emploi (12,2%). Enfin, les facteurs précipitants les plus

fréquemment rapportés sont, par ordre d'importance : 1) la consommation d'alcool (67,8%); 2) la consommation de drogue (42,8%); 3) des fantasmes sexuelles déviantes (27,8%); et 4) la colère (26,7%).

Au niveau des critiques, l'étude de Proulx et Beauregard (2013) repose sur un échantillon d'agresseurs sexuels de femmes qui purgeaient tous une sentence d'incarcération sous juridiction fédérale canadienne (i.e. deux ans ou plus) au moment de la collecte de données. Ces délinquants pourraient donc ne pas partager exactement les mêmes caractéristiques que des agresseurs sexuels de femmes condamnés à purger une sentence sous juridiction provinciale (i.e. moins de deux ans). Par ailleurs, les facteurs pré-crime précipitants (48 heures avant le crime) inclus dans l'étude sont peu nombreux (N = 4) et les auteurs les ont placés au sein des caractéristiques du modus operandi, plutôt que d'en faire une catégorie distincte. Bien que les facteurs prédisposants (un an avant le crime) soient plus nombreux (N = 12), Proulx et Beauregard (2013) n'ont pas précisé les cognitions, les états émotionnels et les comportements qui y sont respectivement associés.

## **1.6 SYNTHÈSE DES FACTEURS PRÉ-CRIME (THÉORIES DE NIVEAU III)**

La revue des modèles de processus de passage à l'acte (théories de niveau III) présentée ci-dessus a permis de relever plusieurs facteurs pré-crime souvent rapportés par les différents auteurs. À ceux déjà recensés dans les théories de niveaux I et II (voir la section 1.3), s'ajoutent les conflits interpersonnels, les conflits conjugaux, les ruptures conjugales, les conflits généralisés avec les femmes, les conflits généralisés avec la société, les difficultés familiales, le travail compulsif, la perte d'emploi, l'oisiveté, la fréquentation de bars érotiques, la consommation de drogues, les problèmes sur le plan sexuel, les sentiments de dépression, d'humiliation et de perte de contrôle, les émotions positives et la recherche ou la sélection d'une victime potentielle. La revue des modèles de processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels a également permis de constater qu'il n'y a pas qu'un seul processus de passage à l'acte et que différents types de facteurs peuvent donc se manifester au cours de la phase pré-crime. Cependant, même en réunissant tous les facteurs pré-crime recensés au sein

des théories multifactorielles, unifactorielles et des modèles de processus de passage à l'acte, le portrait général demeure flou et imprécis.

## 1.7 PROBLÉMATIQUE

Comme nous l'avons démontré ci-dessus, une panoplie d'éléments ou de facteurs pré-crime ont été rapportés au sein des différentes théories explicatives et des différents modèles de processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels (et plus spécifiquement des agresseurs sexuels de femmes). Cependant, la grande majorité des cliniciens et chercheurs se contentent simplement de les énumérer ou bien de les citer en guise d'exemples, sans précisions supplémentaires. Ainsi, il nous est impossible de dresser un portrait clair des facteurs pré-crime retrouvés chez les agresseurs sexuels de femmes. De plus, comme ces études ne sont pas empiriques, il est impossible de connaître le poids relatif de chacun des facteurs pré-crime. Également, aucune de ces études n'a répertorié les facteurs pré-crime selon leur composante respective (événements de vie, cognitions, émotions, fantaisies, comportements, conséquences), et ce, au cours des deux années qui précèdent le(s) délit(s) de référence.

Deux recherches ont été réalisées afin de pallier partiellement ce problème, soit les études empiriques de Proulx et ses collègues (Proulx *et al.*, 1999; et Proulx et Beauregard, 2013). Il est à noter que le nombre de facteurs pré-crime inclus dans ces études demeure somme toute limité, l'objectif des auteurs n'étant pas uniquement orienté vers cet aspect. De plus, les facteurs pré-crime ne sont pas répertoriés selon chacune des composantes cognitives, affectives et comportementales propres aux divers processus de passage à l'acte. Par ailleurs, la plupart des agresseurs sexuels de ces deux études n'avaient participé à aucun programme de traitement en délinquance sexuelle au moment de la collecte de données. Ceux-ci n'avaient donc possiblement qu'une compréhension embryonnaire de leur propre fonctionnement. Comme une proportion non négligeable des informations récoltées dans le cadre de ces études sont de nature auto-révélee, il apparaît justifié de croire en ce sens que celles récoltées en fin de traitement se rapprochent plus de la réalité. L'échantillon de la présente étude est en mesure de combler cette lacune puisqu'il inclut uniquement des agresseurs sexuels de femmes venant tout juste de compléter avec succès un traitement d'intensité élevée (dont le programme de prévention de la récidive) en délinquance sexuelle.

Le but de la présente étude est donc de dresser l'inventaire des facteurs pré-crime recensés au sein d'un échantillon de 37 agresseurs sexuels de femmes. Chaque facteur pré-crime sera ensuite minutieusement répertorié selon sa composante respective (i.e. événements de vie, cognitions, émotions, fantasmes, comportements, conséquences). Cette démarche exploratoire nous permettra ainsi d'obtenir un portrait plus clair des facteurs pré-crime spécifiques aux agresseurs sexuels de femmes, de mieux saisir la diversité et l'hétérogénéité de ces facteurs, de même que le poids relatif qu'ils représentent.

**CHAPITRE 2**  
**MÉTHODOLOGIE**

## 2.1 PARTICIPANTS

La présente étude repose sur un échantillon de 37 agresseurs sexuels de femmes (16 ans ou plus) ayant complété le programme de prévention de la récidive offert à l'unité de traitement pour délinquants sexuels de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal (IPPM) entre 1994 et 2011. Tous les agresseurs sexuels qui n'avaient pas complété cette modalité thérapeutique spécifique et/ou qui comptaient au moins une victime âgée de moins de 16 ans (présente sentence) ont été exclus de l'étude. Au moment de leur passage à l'IPPM, 34 de nos participants purgeaient une sentence d'incarcération sous juridiction fédérale canadienne (i.e. d'une durée de 2 ans ou plus) et un autre avait été déclaré non criminellement responsable pour cause de troubles mentaux. Le statut légal n'était pas disponible pour deux participants. Les agresseurs sexuels de notre échantillon sont majoritairement extrafamiliaux (N = 34) et cinq d'entre eux sont également des meurtriers sexuels. Cette décision d'inclure des meurtriers sexuels repose sur le fait qu'une étude récente révèle qu'il y a beaucoup plus de similitudes que de différences entre les agresseurs sexuels de femmes et les meurtriers sexuels de femmes (Proulx, Cusson, Beauregard et Nicole, 2005). Par ailleurs, bien que tous les agresseurs sexuels comptant au moins une victime âgée de moins de 16 ans (présente sentence) aient été exclus de l'étude, six participants avaient des antécédents sexuels impliquant des victimes âgées de moins de 16 ans. Près de 60% des agresseurs sexuels de l'échantillon n'ont fait qu'une seule victime (N = 22). Les autres en comptent respectivement deux (N = 4), trois (N = 2), quatre (N = 2) ou cinq ou plus (N = 7). L'âge des participants (au prononcé de la sentence actuelle) varie entre 19 et 53 ans et la moyenne se situe à 32 ans (écart-type = 7,79). L'âge de la plus jeune victime (pour chaque agresseur) au moment des crimes actuels varie entre 16 et 77 ans et la moyenne se situe à 29 ans (écart-type = 18,68).

## 2.2 PROCÉDURE

En intégrant l'unité de traitement pour délinquants sexuels de l'IPPM, tous les participants de cette étude avaient signé un formulaire de consentement stipulant que leurs dossiers institutionnels pouvaient être consultés à des fins de recherche. Ils séjournèrent habituellement entre 12 et 18 mois sur l'unité et participèrent pendant ce temps à différentes modalités thérapeutiques reposant sur une approche cognitivo-comportementale, dont l'étape finale était

le programme de prévention de la récidive. Dans le cadre de cette dernière modalité thérapeutique, les agresseurs sexuels devaient produire une série de « devoirs » au sein desquels ils avaient à décrire les phases de leur cycle délictuel. Plus précisément, on leur demandait d'identifier divers événements de vie survenus au cours des deux années précédant l'agression sexuelle (ou les agressions sexuelles) inhérente à la présente incarcération qui ont eu un fort impact émotionnel sur eux. Pour la plupart, il s'agissait de situations lors desquelles ils ont fait face à de l'adversité. Le nombre d'événements de vie rapportés par chacun des participants varie entre cinq et 18 et la moyenne est de neuf événements de vie. La longueur de ces « devoirs » était variable, mais de façon générale, il s'agissait d'environ une page par événement de vie. Pour chaque événement de vie (pouvant inclure plus d'une situation spécifique), les agresseurs sexuels avaient à préciser les cognitions s'y rattachant, les émotions découlant de ces cognitions, les fantaisies associées à ces cognitions et émotions, les comportements adoptés suite aux scénarios internes (cognitions – émotions – fantaisies) et enfin, les conséquences de ces comportements. Il en résulte un total de 339 chaînes comportementales du cycle délictuel de chacun des 37 agresseurs sexuels de l'échantillon. Ces données de nature qualitative ont ensuite dû être codifiées afin que l'on puisse les analyser quantitativement. À noter toutefois qu'aucun accord inter-juges n'a été effectué. Les catégories ont été construites à partir d'une logique inductive (i.e. sans modèle a priori). Nous référons le lecteur à l'Annexe (voir page 79) pour obtenir davantage de détails sur la façon dont les catégories ont été construites. Au niveau de la stratégie d'analyse, nous avons uniquement procédé à des analyses descriptives (i.e. analyses de fréquence). Ce type d'analyse nous a permis d'obtenir des pourcentages pour chacun des facteurs pré-crime et ainsi, de mesurer le poids relatif de chacun de ces facteurs au sein de notre échantillon.

Par ailleurs, bien que les chaînes comportementales développées par les participants soient constituées d'une proportion non négligeable d'informations auto révélées, elles ont été préparées avec l'appui d'un criminologue et de la documentation officielle disponible. De plus, les « devoirs » à la source des chaînes comportementales ont été réalisés en fin de traitement. Si le participant a su compléter avec succès le programme de prévention de la récidive, c'est que les intervenants en ont conclu qu'il s'y impliquait de façon authentique. Malgré tout, il est primordial de préciser que les informations fournies par les participants

pourraient occasionnellement ne pas être exactes, et ce, pour différentes raisons (par ex. : propos défensifs, raisonnements plaqués, désirabilité sociale, etc.).

Ainsi, les *événements de vie* incluent les 23 catégories (ou situations spécifiques) suivantes : 1) conflits familiaux; 2) conflits conjugaux; 3) conjointe enceinte ou qui vient tout juste d'accoucher; 4) infidélité de la conjointe; 5) insatisfaction sexuelle (fréquence et/ou nature des actes); 6) dysfonctions sexuelles; 7) avances sexuelles infructueuses; 8) séparation de la conjointe; 9) conflit interpersonnel avec une femme; 10) conflit interpersonnel avec un homme; 11) problèmes au travail; 12) perte d'emploi; 13) problèmes financiers; 14) déménagement; 15) consommation d'alcool et/ou de drogues; 16) problèmes de santé (par ex. : cancer, dépression majeure); 17) maladie, accident ou décès d'un proche; 18) isolement social; 19) fréquentation de bars érotiques et/ou recours à la pornographie et/ou sexualité impersonnelle; 20) criminalité non sexuelle; 21) situation à risque impliquant une victime potentielle (par ex. : se retrouver seul en compagnie d'une femme vulnérable); 22) criminalité sexuelle; et 23) problèmes légaux (par ex. : comparution à la Cour, arrestation, incarcération, etc.).

Les *cognitions* incluent les 10 catégories suivantes : 1) pessimisme (par ex. : « *tout va mal, ça ne fonctionnera pas de toute façon* »); 2) dévalorisation personnelle; 3) position de victime (par ex. : « *je n'ai rien fait pour mériter ce qui m'arrive, ils ont mal interprété mes intentions* »); 4) perception d'un manque de respect de la part d'autrui à son égard; 5) rejet du blâme sur autrui; 6) dénigrement d'autrui; 7) généralisations négatives envers les femmes; 8) idées de vengeance; 9) normalisation et/ou valorisation de la déviance (par ex. : « *ce n'est pas grave de consommer de la pornographie violente, je ne fais de mal à personne* »); et 10) optimisme (par ex. : « *c'est parfait, tout fonctionne comme je le souhaite, je vais réussir à ne pas récidiver* »).

Les *émotions* incluent les huit catégories suivantes : 1) hostilité; 2) humiliation; 3) dépression; 4) culpabilité et/ou honte; 5) anxiété; 6) bonheur et/ou confiance; 7) sensations fortes et/ou toute-puissance; et 8) excitation sexuelle.

Les *fantaisies* incluent les 10 catégories suivantes : 1) sexualité consentante avec une partenaire intime et/ou fantaisies sexuelles non déviantes; 2) sexualité impersonnelle; 3) comportements autodestructeurs; 4) violence psychologique; 5) humiliation et/ou domination; 6) violence physique; 7) crimes sexuels sans contact et/ou sans victime directe; 8) fantaisies pédophiliques; 9) agression sexuelle d'une femme; et 10) aucune.

Les *comportements* incluent les 24 catégories suivantes : 1) tentative « saine » (i.e. socialement acceptable) de résolution de problèmes personnels et/ou interpersonnels (par ex. : cesser toute consommation d'alcool et/ou de drogues, assumer de nouveau ses responsabilités familiales, etc.); 2) ne pas exprimer ses émotions, son point de vue ou ses besoins (par ex. : choisir de se taire pour ne pas aggraver la situation); 3) évitement des situations conflictuelles; 4) s'isoler socialement; 5) violence psychologique; 6) recours aux mensonges; 7) comportements autodestructeurs; 8) consommation d'alcool et/ou de drogues; 9) travail compulsif; 10) oisiveté; 11) fréquentations déviantes; 12) violence physique; 13) criminalité non violente et non sexuelle; 14) infidélité (du participant envers sa conjointe); 15) sexualité impersonnelle; 16) sexualité consentante avec une partenaire intime; 17) recours à la pornographie (majoritairement déviante); 18) recours à la masturbation; 19) fréquentation de bars érotiques; 20) avances sexuelles infructueuses; 21) recherche ou sélection d'une victime potentielle; 22) tentative d'agression sexuelle; 23) crimes sexuels sans contact et/ou sans victime directe; et 24) agression sexuelle.

Finalement, les *conséquences* incluent les 32 catégories suivantes : 1) accumulation de cognitions et/ou d'émotions négatives; 2) isolement social; 3) violence psychologique; 4) recours aux mensonges; 5) comportements autodestructeurs; 6) problèmes de santé; 7) consommation d'alcool et/ou de drogues; 8) problèmes au travail; 9) perte d'emploi; 10) problèmes financiers; 11) itinérance; 12) fréquentations déviantes; 13) criminalité non violente et non sexuelle; 14) violence physique; 15) conflit interpersonnel avec un homme; 16) conflit interpersonnel avec une femme; 17) problèmes familiaux; 18) problèmes conjugaux; 19) infidélité (du participant envers sa conjointe); 20) séparation de la conjointe; 21) recours à la pornographie; 22) recours à la masturbation; 23) fréquentation de bars érotiques; 24) sexualité impersonnelle; 25) présence de fantaisies sexuelles déviantes; 26) recherche ou sélection

d'une victime potentielle; 27) crimes sexuels sans contact et/ou sans victime directe; 28) agression sexuelle; 29) tentative d'agression sexuelle; 30) présence de remords et/ou de culpabilité; 31) problèmes légaux; et 32) émotions positives.

**CHAPITRE 3**  
**RÉSULTATS**

Avant de présenter les résultats de nos analyses, il nous apparaît essentiel de rappeler que notre échantillon inclut 37 agresseurs sexuels ayant identifié un total de 339 chaînes comportementales. Ces chaînes comportementales ont été divisées en six composantes (événements de vie – cognitions – émotions – fantaisies – comportements – conséquences). Chacune de ces composantes pouvait englober plus d'un élément. Par exemple, pour un même événement de vie, un participant pouvait rapporter avoir eu une dispute avec sa conjointe (situation spécifique #1) parce qu'il consommait de l'alcool abusivement (situation spécifique #2), ce qui causait des problèmes financiers au couple (situation spécifique #3). Le participant a pu ensuite entretenir des cognitions à la fois dénigrantes envers sa conjointe (cognition #1) et dévalorisantes envers lui-même (cognition #2). Ces cognitions ont pu provoquer chez lui un mélange de colère (émotion #1), d'anxiété (émotion #2) et d'excitation sexuelle (émotion #3). Et ainsi de suite. Bref, c'est pourquoi le pourcentage total de chacune des composantes (événements de vie – cognitions – émotions – fantaisies – comportements – conséquences) excède 100,0%.

Le tableau I (voir à la page suivante) présente les statistiques descriptives pour les 339 *événements de vie*. Aucune donnée n'était manquante. Une même situation spécifique pouvait donc être recensée 339 fois tout au plus. Les situations spécifiques figurant le plus fréquemment au sein des chaînes comportementales sont, par ordre d'importance, les conflits conjugaux (18,9%), la consommation d'alcool et/ou de drogues (16,2%) les conflits familiaux (10,9%), les conflits interpersonnels avec un homme (8,3%), la séparation de la conjointe (7,1%) et les problèmes légaux (7,1%). Les situations d'adversité en lien direct avec la sexualité (i.e. infidélité de la conjointe; insatisfaction sexuelle [fréquence et/ou nature des actes]; avances sexuelles infructueuses; et dysfonctions sexuelles) n'ont été rapportés que peu fréquemment (i.e. entre 0,6% et 5,0%).

**TABLEAU I**  
**SITUATIONS SPÉCIFIQUES RECENSÉES AU SEIN DES 339 ÉVÉNEMENTS DE VIE**

	<b>N</b>	<b>Pourcentages</b>
<b>Conflits familiaux</b>	37	10,9%
<b>Conflits conjugaux</b>	64	18,9%
<b>Conjointe enceinte ou qui vient tout juste d'accoucher</b>	13	3,8%
<b>Infidélité de la conjointe</b>	17	5,0%
<b>Insatisfaction sexuelle (fréquence et/ou nature des actes)</b>	12	3,5%
<b>Dysfonctions sexuelles</b>	2	0,6%
<b>Avances sexuelles infructueuses</b>	4	1,2%
<b>Séparation de la conjointe</b>	24	7,1%
<b>Conflit interpersonnel avec une femme</b>	21	6,2%
<b>Conflit interpersonnel avec un homme</b>	28	8,3%
<b>Problèmes au travail</b>	18	5,3%
<b>Perte d'emploi</b>	16	4,7%
<b>Problèmes financiers</b>	18	5,3%
<b>Déménagement</b>	7	2,1%
<b>Consommation d'alcool et/ou de drogues</b>	55	16,2%
<b>Problèmes de santé</b>	4	1,2%
<b>Maladie, accident ou décès d'un proche</b>	9	2,7%
<b>Isolement social</b>	5	1,5%
<b>Fréquentation de bars érotiques et/ou recours à la pornographie et/ou sexualité impersonnelle</b>	12	3,5%
<b>Criminalité non sexuelle</b>	18	5,3%
<b>Situation à risque impliquant une victime potentielle</b>	1	0,3%
<b>Criminalité sexuelle</b>	2	0,6%
<b>Problèmes légaux</b>	24	7,1%

Le tableau II (voir ci-dessous) présente les statistiques descriptives des *cognitions* pour les 339 chaînes comportementales. Aucune donnée n'était manquante. Une même cognition pouvait donc être recensée un maximum de 339 fois. Les cognitions les plus souvent mentionnées par les agresseurs sexuels de l'échantillon sont, par ordre d'importance, le pessimisme (40,1%), l'adoption d'une position de victime (27,1%), la valorisation et/ou normalisation de la déviance (20,9%) et les idées de vengeance (19,2%). La perception d'un manque de respect de la part d'autrui à son égard (7,7%) et les généralisations négatives envers les femmes (6,8%) n'ont été que peu recensées au sein des différentes chaînes comportementales.

**TABLEAU II**  
**COGNITIONS RECENSÉES AU SEIN DES 339 CHAÎNES COMPORTEMENTALES**

	N	Pourcentages
<b>Pessimisme</b>	136	40,1%
<b>Dévalorisation personnelle</b>	49	14,5%
<b>Position de victime</b>	92	27,1%
<b>Perception d'un manque de respect de la part d'autrui à son égard</b>	26	7,7%
<b>Rejet du blâme sur autrui</b>	51	15,0%
<b>Dénigrement d'autrui</b>	55	16,2%
<b>Généralisations négatives envers les femmes</b>	23	6,8%
<b>Idées de vengeance</b>	65	19,2%
<b>Valorisation et/ou normalisation de la déviance</b>	71	20,9%
<b>Optimisme</b>	48	14,2%

Le tableau III (voir ci-dessous) présente les statistiques descriptives des *émotions* pour les 339 chaînes comportementales. Aucune donnée n'était manquante. Une même émotion pouvait donc être recensée 339 fois tout au plus. Les émotions les plus fréquemment rapportées au sein des différentes chaînes comportementales sont, par ordre d'importance, l'hostilité (74,6%), la dépression (69,0%) et l'anxiété (39,5%). L'humiliation (2,1%) et l'excitation sexuelle (3,8%) n'ont été rapportées que par peu de participants.

**TABLEAU III**  
**ÉMOTIONS RECENSÉES AU SEIN DES 339 CHAÎNES COMPORTEMENTALES**

	N	Pourcentages
<b>Hostilité</b>	253	74,6%
<b>Humiliation</b>	7	2,1%
<b>Dépression</b>	234	69,0%
<b>Culpabilité et/ou honte</b>	50	14,7%
<b>Anxiété</b>	134	39,5%
<b>Bonheur et/ou confiance</b>	47	13,9%
<b>Sensations fortes et/ou toute-puissance</b>	15	4,4%
<b>Excitation sexuelle</b>	13	3,8%

Le tableau IV (voir ci-dessous) présente les statistiques descriptives des *fantaisies* pour 314 des 339 chaînes comportementales. Les données étaient manquantes pour 25 chaînes comportementales (i.e. il n'y avait pas de section *fantaisies* pour ces 25 chaînes comportementales). Une même fantaisie pouvait donc être recensée un maximum de 314 fois. Les fantaisies les plus fréquemment mentionnées par les agresseurs sexuels de l'échantillon sont, par ordre d'importance, l'agression sexuelle (28,0%) et la violence physique (21,3%). À noter que les participants ont dit ne pas avoir eu de fantaisies dans environ le quart des chaînes comportementales (25,5%). Les fantaisies pédophiliques (1,9%) ont pour leur part été recensées à six reprises.

**TABLEAU IV**

**FANTAISIES RECENSÉES AU SEIN DE 314 DES 339 CHAÎNES COMPORTEMENTALES**

	N	Pourcentages
<b>Sexualité consentante avec une partenaire intime et/ou fantaisies sexuelles non déviantes</b>	37	11,8%
<b>Sexualité impersonnelle</b>	16	5,1%
<b>Comportements autodestructeurs</b>	26	8,3%
<b>Violence psychologique</b>	32	10,2%
<b>Humiliation et/ou domination</b>	19	6,1%
<b>Violence physique</b>	67	21,3%
<b>Crimes sexuels sans contact et/ou sans victime directe</b>	6	1,9%
<b>Fantaisies pédophiliques</b>	6	1,9%
<b>Agression sexuelle</b>	88	28,0%
<b>Aucune</b>	80	25,5%

Le tableau V (voir à la page suivante) présente les statistiques descriptives des *comportements* pour les 339 chaînes comportementales. Aucune donnée n'était manquante. Un même comportement pouvait donc être recensé 339 fois tout au plus. Les comportements les plus fréquemment rapportés au sein des différentes chaînes comportementales sont, par ordre d'importance, la consommation d'alcool et/ou de drogues (42,8%), le fait de ne pas exprimer ses émotions, son point de vue ou ses besoins (29,2%), la violence psychologique (16,5%) et le fait de s'isoler socialement (15,9%). Les comportements associés à la criminalité sexuelle (i.e. la recherche ou la sélection d'une victime potentielle; les crimes sexuels sans contact et/ou sans victime directe; les tentatives d'agression sexuelle, et l'agression sexuelle en soi) ont été rapportés à moins de 10,0% chacun (i.e. entre 1,2% et 8,3%). La tentative « saine » (i.e. socialement acceptable) de résolution de problèmes personnels et/ou interpersonnels a également été recensée peu fréquemment (1,2%).

**TABLEAU V**  
**COMPORTEMENTS RECENSÉS AU SEIN DES 339 CHÂÎNES COMPORTEMENTALES**

	N	Pourcentages
<b>Tentative « saine » (i.e. socialement acceptable) de résolution de problèmes personnels et/ou interpersonnels</b>	4	1,2%
<b>Ne pas exprimer ses émotions, son point de vue ou ses besoins</b>	99	29,2%
<b>Évitement des situations conflictuelles</b>	41	12,1%
<b>S'isoler socialement</b>	54	15,9%
<b>Violence psychologique</b>	56	16,5%
<b>Recours aux mensonges</b>	14	4,1%
<b>Comportements autodestructeurs</b>	9	2,7%
<b>Consommation d'alcool et/ou de drogues</b>	145	42,8%
<b>Travail compulsif</b>	10	2,9%
<b>Oisiveté</b>	4	1,2%
<b>Fréquentations déviantes</b>	5	1,5%
<b>Violence physique</b>	29	8,6%
<b>Criminalité non violente et non sexuelle</b>	39	11,5%
<b>Infidélité (du participant envers sa conjointe)</b>	28	8,3%
<b>Sexualité impersonnelle</b>	17	5,0%
<b>Sexualité consentante avec une partenaire intime</b>	3	0,9%
<b>Recours à la pornographie (majoritairement déviante)</b>	32	9,4%
<b>Recours à la masturbation</b>	20	5,9%
<b>Fréquentation de bars érotiques</b>	13	3,8%
<b>Avances sexuelles infructueuses</b>	5	1,5%
<b>Recherche ou sélection d'une victime potentielle</b>	24	7,1%
<b>Tentative d'agression sexuelle</b>	4	1,2%
<b>Crimes sexuels sans contact et/ou sans victime directe</b>	27	8,0%
<b>Aggression sexuelle</b>	28	8,3%

Enfin, le tableau VI (voir à la page suivante) présente les statistiques descriptives des *conséquences* pour 318 des 339 chaînes comportementales. Les données étaient manquantes pour 21 chaînes comportementales (i.e. il n'y avait pas de section *conséquences* pour ces 21 chaînes comportementales). Une même conséquence pouvait donc être recensée un maximum de 318 fois. Les conséquences les plus fréquemment mentionnées par les agresseurs sexuels de l'échantillon sont, par ordre d'importance, l'accumulation de cognitions et/ou d'émotions négatives (47,2%), la présence de fantasmes sexuelles déviantes (25,6%), l'isolement social (18,6%), les problèmes conjugaux (17,6%) et les problèmes légaux (16,4%). À noter que des émotions positives ont été recensées à 11 reprises (3,5%).

**TABLEAU VI****CONSÉQUENCES RECENSÉES AU SEIN DE 318 DES 339 CHAÎNES COMPORTEMENTALES**

	<b>N</b>	<b>Pourcentages</b>
<b>Accumulation de cognitions et/ou d'émotions négatives</b>	150	47,2%
<b>Isolement social</b>	59	18,6%
<b>Violence psychologique</b>	9	2,8%
<b>Recours aux mensonges</b>	5	1,6%
<b>Comportements autodestructeurs</b>	1	0,3%
<b>Problèmes de santé</b>	14	4,4%
<b>Consommation d'alcool et/ou de drogues</b>	26	8,2%
<b>Problèmes au travail</b>	8	2,5%
<b>Perte d'emploi</b>	8	2,5%
<b>Problèmes financiers</b>	15	4,7%
<b>Itinérance</b>	3	0,9%
<b>Fréquentations déviantes</b>	1	0,3%
<b>Criminalité non violente et non sexuelle</b>	13	4,1%
<b>Violence physique</b>	5	1,6%
<b>Conflit interpersonnel avec un homme</b>	6	1,9%
<b>Conflit interpersonnel avec une femme</b>	1	0,3%
<b>Problèmes familiaux</b>	30	9,4%
<b>Problèmes conjugaux</b>	56	17,6%
<b>Infidélité (du participant envers sa conjointe)</b>	2	0,6%
<b>Séparation de la conjointe</b>	19	6,0%
<b>Recours à la pornographie</b>	3	0,9%
<b>Recours à la masturbation</b>	2	0,6%
<b>Fréquentation de bars érotiques</b>	2	0,6%
<b>Sexualité impersonnelle</b>	3	0,9%
<b>Présence de fantasmes sexuelles déviantes</b>	83	25,6%
<b>Recherche ou sélection d'une victime potentielle</b>	21	6,6%
<b>Crimes sexuels sans contact et/ou sans victime directe</b>	5	1,6%
<b>Agression sexuelle</b>	30	9,4%
<b>Tentative d'agression sexuelle</b>	2	0,6%
<b>Présence de remords et/ou de culpabilité</b>	14	4,4%
<b>Problèmes légaux</b>	52	16,4%
<b>Émotions positives</b>	11	3,5%

**CHAPITRE 4**  
**DISCUSSION**

Dans cette section, nous allons comparer nos résultats avec les éléments ou facteurs pré-crime relevés dans la littérature scientifique, et ce, en y précisant les similitudes et les différences. D'abord, nous comparerons nos résultats avec les facteurs pré-crime relevés au sein des théories de niveau III (i.e. les modèles de processus de passage à l'acte), puis avec les facteurs pré-crime relevés au sein des théories de niveaux II et I (i.e. les théories unifactorielles et multifactorielles). Nous présenterons ensuite un tableau synthèse des éléments les plus importants de notre étude. Enfin, nous établirons les limites de la présente étude, tout en suggérant des pistes de recherches futures permettant d'outrepasser ces limites.

#### **4.1 COMPARAISON ENTRE NOS RÉSULTATS ET LES FACTEURS PRÉ-CRIME RECENSÉS AU SEIN DES MODÈLES DE PROCESSUS DE PASSAGE À L'ACTE**

Au niveau des modèles de processus de passage à l'acte (théories de niveau III), le RPM de Pithers *et al.* (1983; 1988; 1990) contient certains éléments communs aux nôtres. Notamment, les auteurs ont affirmé que les émotions négatives (essentiellement la colère et l'anxiété) et les conflits interpersonnels représentaient des situations à haut risque (ou facteurs pré-crime) typiques chez les agresseurs sexuels. Dans notre échantillon d'agresseurs sexuels de femmes, l'hostilité (74,6%), la dépression (69,0%) et l'anxiété (39,5%) occupent une place particulièrement importante sous le volet *émotions*. L'accumulation de cognitions et/ou d'émotions négatives, recensée à 47,2% sous le volet *conséquences*, révèle la même tendance. Bien que recensés de façon moins importante, les conflits interpersonnels (i.e. les conflits conjugaux [18,9%]; les conflits familiaux [10,9%]; les conflits interpersonnels avec un homme [8,3%]; les conflits interpersonnels avec une femme [6,2%]) figurent parmi les *situations spécifiques* les plus fréquemment rapportées. Ces constats semblent donc valider l'hypothèse de Pithers et ses collègues selon laquelle les émotions négatives et les conflits interpersonnels seraient d'importants facteurs pré-crime associés à la délinquance sexuelle.

Par ailleurs, Pithers et ses collègues avaient affirmé que la présence de fantasmes sexuelles déviantes (alimentées par la masturbation), la consommation de pornographie et la recherche d'une victime représentaient des éléments caractérisant la phase de la chute (i.e. l'étape précédant immédiatement le passage à l'acte). Dans notre étude, les fantasmes d'agression

sexuelle constituent un élément relativement important, celles-ci ayant été rapportées à 28,0% sous le volet *fantaisies* et à 25,6% sous le volet *conséquences*. Il n'en est pas de même pour ce qui est des deux autres éléments, à savoir la consommation de pornographie et la recherche d'une victime. En effet, que ce soit au niveau des volets *situations spécifiques*, *comportements* ou *conséquences*, ces éléments n'ont été que relativement peu rapportés (i.e. entre 0,6% et 9,4%). En examinant l'étude de Pithers *et al.* (1988), il semble que les auteurs se soient basés sur l'étude de Pithers, Buell, Kashima, Cumming et Beal (1987) pour avancer que la consommation de pornographie et la recherche d'une victime représentaient des éléments à considérer en ce qui a trait aux processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels. Pourtant, dans cette étude, la consommation de pornographie n'avait été rapportée que par deux des 64 agresseurs sexuels de femmes constituant l'échantillon. La recherche d'une victime quant à elle ne figurait pas au sein de leurs variables. Cela pourrait donc expliquer le fait que ces éléments n'aient été que peu recensés dans le cadre de la présente étude.

Les auteurs du RPM rapportent également la présence de distorsions cognitives soutenant l'agression sexuelle. Des cognitions telles que la valorisation et/ou normalisation de la déviance (20,9%), la perception d'un manque de respect de la part d'autrui à son égard (7,7%) et les généralisations négatives envers les femmes (6,8%) représentent selon nous des exemples de distorsions cognitives pouvant favoriser le passage à l'acte.

Bien que la majorité des éléments du RPM aient été également recensés dans notre étude, la principale différence semble se situer au niveau du concept de mode de vie déséquilibré proposé par Pithers et ses collègues. Selon eux, les agresseurs sexuels seraient impliqués dans un mode de vie caractérisé par une multitude d'obligations à rencontrer, et ce, aux dépens d'activités plus plaisantes. Pourtant, la consommation d'alcool et/ou de drogues (élément n'ayant pas été souligné par Pithers et ses collègues) a été fréquemment rapportée par nos participants, et ce, que ce soit sous le volet *situations spécifiques* (16,2%) ou *comportements* (42,8%). Ce constat nous incite donc à croire au contraire que les agresseurs sexuels (du moins les agresseurs sexuels de femmes), à l'instar des délinquants en général, adoptent plutôt un

mode de vie festif, irresponsable et orienté vers le plaisir immédiat (Cusson, 2005), dans lequel les obligations sont peu nombreuses et non respectées.

Le SRM de Ward *et al.* (1998a; 2000) contient également certains éléments communs aux nôtres, à savoir les événements de vie négatifs (par ex. : les divorces ou les conflits interpersonnels), la présence d'émotions négatives ou positives, la consommation d'alcool, les fantaisies sexuelles déviantes, et le contact ou l'opportunité de contact avec une victime potentielle.

Les émotions positives, qui n'avaient pas été mentionnées par Pithers et ses collègues, ont été codifiées en trois catégories dans le cadre de la présente étude : 1) le bonheur et/ou la confiance (13,9%); 2) les sensations fortes et/ou la toute-puissance (4,4%), et 3) l'excitation sexuelle (3,8%). On retrouve également la variable « émotions positives » (3,5%) sous le volet *conséquences*. La consommation d'alcool (jumelée à la consommation de drogues) a quant à elle été recensée de façon relativement importante dans notre étude, soit à 16,2% sous le volet *situations spécifiques*, à 42,8% sous le volet *comportements* et à 8,2% sous le volet *conséquences*. Enfin, le contact ou l'opportunité de contact avec une victime potentielle (correspondant à la variable « situation à risque impliquant une victime potentielle ») n'a été que très peu rapporté dans le cadre de notre étude, soit à 0,3%.

Il est cependant difficile de comparer nos résultats aux éléments du SRM de Ward et ses collègues puisque ces derniers se contentent uniquement d'énumérer les éléments en question, sans y apporter de précisions supplémentaires (i.e. les pourcentages). De façon générale, le SRM détaille beaucoup plus les motivations des agresseurs sexuels et leurs différents styles d'autorégulation que les éléments plus spécifiques qui caractérisent les processus de passage à l'acte, tels les événements de vie négatifs (Proulx, 2010).

Pour ce qui est du modèle du viol de Polaschek *et al.* (2001; 2004), sa conception ressemble en plusieurs points à celle du SRM. Les auteurs fournissent certains exemples relativement au mode de vie général de l'individu (i.e., emploi, relations, loisirs, finances, consommation, etc.) ainsi qu'aux différents événements qui le caractérisent, mais sans plus. On souligne également

la présence d'émotions négatives (dépression et colère) et positives, mais encore une fois, sans développer davantage. Ainsi, comme dans le cas du SRM, le modèle du viol détaille peu les facteurs pré-crime (Proulx et Beauregard, 2013).

L'étude de Proulx *et al.* (1999) a permis d'identifier de façon plus précise certains facteurs pré-crime (48h avant), et ce, en se basant sur un échantillon uniquement constitué d'agresseurs sexuels de femmes. Dans leur étude comme dans la nôtre, la consommation d'alcool et/ou de drogues, la colère et les fantasmes sexuelles déviantes s'avèrent des éléments fréquemment rapportés. Parmi les éléments qui n'ont toujours pas été discutés, on retrouve la fréquentation de bars érotiques et l'excitation sexuelle. La variable « fréquentation de bars érotiques » (3,8%) de l'étude de Proulx et ses collègues a été rapportée dans une proportion similaire dans notre étude. Cette variable varie entre 0,6% et 3,8%, dépendamment du volet sous lequel elle se trouve (i.e. *situations spécifiques, comportements ou conséquences*). Par ailleurs, l'excitation sexuelle, rapportée par aucun des 78 agresseurs sexuels de femmes constituant l'échantillon de Proulx *et al.* (1999), l'a été légèrement plus dans notre étude, quoiqu'encore très faiblement (3,8%).

L'étude de Proulx et Beauregard (2013) inclut davantage de facteurs pré-crime. Encore une fois, dans leur étude comme dans la nôtre, la consommation d'alcool et/ou de drogues, les fantasmes sexuelles déviantes et la colère sont rapportées de façon relativement importante. Parmi les éléments qui n'ont toujours pas été discutés, on retrouve les variables « faible estime de soi [physique] » (20,6%) et « faible estime de soi [psychologique] » (49,4%). Selon nous, ces deux variables pourraient en partie correspondre à nos variables « dévalorisation personnelle » [volet *cognitions*] (14,5%) et « accumulation de cognitions négatives » [volet *conséquences*] (47,2% - ce pourcentage incluant aussi les émotions négatives). Ensuite, la variable « solitude » (26,7%) de leur étude pourrait en partie correspondre à nos variables « dépression » [volet *émotions*] (69,0%) et « accumulation d'émotions négatives » [volet *conséquences*] (47,2% - ce pourcentage incluant aussi les cognitions négatives), et ce, même si ces deux dernières variables ont été recensées de façon plus importante.

Par ailleurs, les conflits familiaux (16,7%) et conjugaux (28,3%) de l'étude de Proulx et Beaugard semblent occuper une place légèrement plus importante que les conflits/problèmes familiaux (10,9% sous le volet *situations spécifiques*; et 9,4% sous le volet *conséquences*) et conjugaux (18,9% sous le volet *situations spécifiques*; et 17,6% sous le volet *conséquences*) de notre étude. La différence est toutefois plus apparente en ce qui a trait à la variable « séparation de la conjointe », celle-ci occupant une place beaucoup plus importante dans l'étude de Proulx et Beaugard (25,0%) que dans la nôtre (7,1% sous le volet *situations spécifiques*; et 6,0% sous le volet *conséquences*). Il en est de même pour ce qui est des conflits interpersonnels avec les femmes, cette variable ayant été recensée à 40,0% dans l'étude de Proulx et Beaugard comparativement à 6,2% (volet *situations spécifiques*) et 0,3% (volet *conséquences*) dans notre étude. Nous établissons le même constat au niveau de l'insatisfaction sexuelle. En effet, la variable « problèmes sexuels [fréquence, nature] » a été recensée à 17,8% dans l'étude de Proulx et Beaugard, tandis que notre variable « insatisfaction sexuelle [fréquence et/ou nature des actes] » l'a seulement été à 3,5%.

Sur le plan professionnel, la variable « perte d'emploi » a été recensée de façon plus importante dans l'étude de Proulx et Beaugard (12,2%) que dans notre étude (4,7%). C'est également le cas pour les variables « travail compulsif » (étude de Proulx et Beaugard = 13,9%; notre étude = 2,9%) et « oisiveté » (étude de Proulx et Beaugard = 25,6%; notre étude = 1,2%)

Finalement, la variable « conflit avec la société » (31,1%) de l'étude de Proulx et Beaugard ne se retrouve pas au sein de notre étude. Ces nombreuses divergences (différence entre les pourcentages ou absence d'une variable) pourraient s'expliquer simplement par un biais d'échantillonnage et/ou par une définition non identique de certains éléments, ce qui se traduit par une codification différente des concepts. Elles pourraient également s'expliquer par le contexte différent de la cueillette des données, celle de l'étude Proulx et Beaugard ayant été réalisée en début de sentence (i.e. évaluation initiale des agresseurs sexuels en vue de leur placement institutionnel) et la nôtre, en fin de traitement.

## 4.2 COMPARAISON ENTRE NOS RÉSULTATS ET LES FACTEURS PRÉ-CRIME

### RECENSÉS AU SEIN DES THÉORIES UNIFACTORIELLES ET MULTIFACTORIELLES

Au niveau des théories unifactorielles (niveau II), trois principaux éléments ont été identifiés, soit les préférences sexuelles déviantes, les distorsions cognitives et les déficits sur le plan de l'intimité. Premièrement, les préférences sexuelles déviantes réfèrent aux fantasmes sexuelles déviantes. Tel que mentionné précédemment, cet élément a été recensé de façon relativement importante dans le cadre de la présente étude. Ce constat concorde avec les conclusions des méta-analyses de Hanson et Bussière (1998) et de Hanson et Morton-Bourgon (2004) stipulant que les intérêts sexuels déviants sont associés significativement à la récidive sexuelle.

Deuxièmement, le concept des distorsions cognitives figure également dans nos résultats de recherche. En effet, certaines des cognitions recensées dans notre étude (par ex. : la valorisation et/ou normalisation de la déviance; la perception d'un manque de respect de la part d'autrui à son égard; et les généralisations négatives envers les femmes) semblent correspondre assez fidèlement à ce concept. Plus spécifiquement, la variable « généralisations négatives envers les femmes » semble relativement similaire à deux des cinq théories implicites proposées par Polaschek et Ward (2002), soit « les femmes sont incompréhensibles » (*women are unknowable*) et « les femmes sont des objets sexuels » (*women are sex objects*). Des cognitions telles que « *lorsqu'une femme te dit "non", ça veut dire "oui"* » et « *la plupart des femmes aiment se faire dominer [sexuellement]* » (qui ont été retrouvées au sein de notre échantillon) en sont des exemples.

Enfin, le concept des déficits sur le plan de l'intimité réfère essentiellement à la difficulté pour un individu d'entretenir des relations interpersonnelles saines (Marshall, 1989). Tel que mentionné précédemment, les conflits interpersonnels (essentiellement les conflits familiaux et conjugaux) ont été recensés de façon non négligeable dans le cadre de la présente étude. Le fait que les agresseurs sexuels de notre échantillon soient aux prises avec des déficits sur le plan de l'intimité pourrait donc en partie expliquer pourquoi les conflits interpersonnels occupent une place aussi importante.

Pour ce qui est des théories multifactorielles (niveau I), la grande majorité des éléments qui y ont été recensés ont déjà été discutés (i.e. les distorsions cognitives [plus spécifiquement celles soutenant l'agression sexuelle], les attitudes négatives à l'égard des femmes, les émotions négatives [essentiellement la colère et/ou l'hostilité, mais aussi l'anxiété] et la difficulté à les gérer, le recours à la masturbation [aussi dans le but de gérer les émotions négatives], le recours à la pornographie, les fantasmes sexuelles déviantes, l'excitation sexuelle, la consommation ou l'intoxication à l'alcool, la faible estime de soi, etc.). Le seul élément qui ne figurait pas au sein des théories de niveaux II et III est le concept des attitudes antisociales. Dans notre étude, certaines cognitions s'apparentent à ce concept, notamment la valorisation et/ou la normalisation de la déviance (20,9%) et les idées de vengeance (19,2%). Enfin, il est possible d'établir un lien entre ce constat et les conclusions de Hanson et Morton-Bourgon (2004), eux qui ont démontré la présence d'une relation significative entre l'orientation antisociale et la récidive sexuelle.

### **4.3 SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS IMPORTANTS ET NOUVEAUX DE NOTRE ÉTUDE**

La présente étude a permis de dresser l'inventaire des facteurs pré-crime recensés au sein d'un échantillon de 37 agresseurs sexuels de femmes. Rappelons que ces facteurs ont tous été répertoriés en six volets (événements de vie – cognitions – émotions – fantasmes – comportements – conséquences). Voici donc une synthèse des éléments les plus importants.

-----

#### **--- SITUATIONS SPÉCIFIQUES ---**

Conflits conjugaux (18,9%)

Consommation d'alcool et/ou de drogues (16,2%)

Conflits familiaux (10,9%)

#### **--- COGNITIONS ---**

Pessimisme (40,1%)

Position de victime (27,1%)

Valorisation et/ou normalisation de la déviance (20,9%)

Idées de vengeance (19,2%)

--- ÉMOTIONS ---

Hostilité (74,6%)

Dépression (69,0%)

Anxiété (39,5%)

--- FANTAISIES ---

Agression sexuelle (28,0%)

Aucune (25,5%)

Violence physique (21,3%)

--- COMPORTEMENTS ---

Consommation d'alcool et/ou de drogues (42,8%)

N'exprime pas ses émotions, son point de vue ou ses besoins (29,2%)

Violence psychologique (16,5%)

S'isole socialement (15,9%)

--- CONSÉQUENCES ---

Accumulation de cognitions et/ou d'émotions négatives (47,2%)

Présence de fantasies sexuelles déviantes (25,6%)

Isolement social (18,6%)

Problèmes conjugaux (17,6%)

-----

Comme on le constate, plusieurs des éléments relevés dans la littérature scientifique portant sur les processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels s'y retrouvent, à savoir les émotions négatives (hostilité, dépression, anxiété), les distorsions cognitives (notamment la valorisation et/ou normalisation de la déviance), les fantasies sexuelles déviantes, les conflits/problèmes interpersonnels (conjugaux et familiaux) et la consommation d'alcool et/ou de drogues. Néanmoins, certains éléments nous apparaissent plutôt « nouveaux ».

D'abord, soulignons la présence de certaines cognitions « négatives » telles que le pessimisme (40,1%) et le fait d'adopter une position de victime (27,1%). Le fait que ce type de cognitions (davantage « dépressif » que « hostile ») se retrouve en avant-plan nous laisse plutôt

perplexes. Ainsi, la conception selon laquelle les agresseurs sexuels de femmes seraient des individus antisociaux (Hanson et Morton-Bourgon, 2004; Lalumière *et al.*, 2005) n'exclurait pas le fait qu'ils puissent entretenir des cognitions de type « dépressif ». Néanmoins, les deux autres cognitions les plus fréquemment rapportées au sein de notre échantillon réfèrent davantage à la notion d'antisocialité, soit la valorisation et/ou la normalisation de la déviance (20,9%) et les idées de vengeance (19,2%). De façon plus générale, notons l'importance qu'occupe la variable « accumulation de cognitions et/ou d'émotions négatives » (47,2%) sous le volet *conséquences*. Cela évoque le fait que les agresseurs sexuels de femmes entretiennent non seulement des cognitions (et des émotions) « négatives » avant de poser une quelconque action (voir les variables qui figurent sous le volet *comportements*), mais aussi après.

Sur le plan des fantasmes, notre étude a permis d'identifier plusieurs sous-groupes distincts, contrairement aux études antérieures qui n'avaient traité que de la question des fantasmes sexuelles déviantes. Ainsi, mis à part les agresseurs sexuels qui ont rapporté des fantasmes d'agression sexuelle (28,0% sous le volet *fantasmes*; et 25,6% sous le volet *conséquences*) et ceux qui ont rapporté n'avoir entretenu aucune fantasme (25,5%), on relève la présence relativement importante de fantasmes de violence physique [non sexuelle] (21,3%). Ce constat nous apparaît plutôt logique. En effet, si les agresseurs sexuels sont aux prises avec des distorsions cognitives soutenant non seulement l'agression sexuelle, mais aussi la violence de façon générale (comme l'ont déjà avancé certains auteurs [Knight, 2009; Malamuth, Sockloskie, Koss et Tanaka, 1991]), il est justifié de croire que ceux-ci puissent également entretenir des fantasmes orientés vers la violence physique (non sexuelle).

Le recours à la violence psychologique (16,5% sous le volet *comportements*; et 2,8% sous le volet *conséquences*) s'avère également un élément nouveau. Selon nous, le fait que les agresseurs sexuels soient régulièrement impliqués dans des conflits interpersonnels de toutes sortes (par ex. : conjugaux, familiaux, etc.) pourrait expliquer ce constat. De plus, leurs tendances antisociales pourraient les inciter à opter pour des stratégies inadéquates de gestion des conflits, telles que la violence psychologique ou la violence physique (8,6% sous le volet *comportements*; et 1,6% sous le volet *conséquences*). On remarque d'ailleurs que les agresseurs sexuels de notre échantillon n'ont que très peu souvent rapporté avoir tenté de

résoudre sainement (i.e. de façon socialement acceptable) leurs problèmes personnels et/ou interpersonnels (1,2%).

Par ailleurs, l'isolement social (15,9% sous le volet *comportements*; et 18,6% sous le volet *conséquences*) s'avère un autre élément nouveau. Dans ce cas-ci, l'individu peut choisir de s'isoler volontairement (comportement) ou être isolé suite à ses agissements (conséquence). Selon nous, l'isolement social peut dans certains cas être associé à la consommation d'alcool et/ou de drogues (ce qui, rappelons-le, a été fréquemment rapporté par les agresseurs sexuels de notre échantillon). Bien que la consommation (alcool/drogues) puisse témoigner d'un mode de vie festif chez les délinquants (Cusson, 2005), elle peut également inciter un individu à se replier sur lui-même et à s'isoler.

Le fait que plusieurs de nos participants aient rapporté ne pas exprimer leurs émotions, leur point de vue ou leurs besoins (29,2%) s'avère aussi un élément important qui n'a pas été relevé dans la littérature scientifique portant sur les processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels. À cela s'ajoute l'évitement des situations conflictuelles (12,1%), ce qui correspond ici aussi à une réponse témoignant davantage d'une absence de comportement et de déficits sur le plan des habiletés sociales (i.e. affirmation de soi) (Segal et Stermac, 1990).

Les problèmes légaux (7,1% sous le volet *situations spécifiques*; et 16,4% sous le volet *conséquences*) constituent le dernier élément nouveau duquel il nous apparaît essentiel de discuter. Selon nous, puisque les agresseurs sexuels sont avant tout des délinquants, il est logique qu'ils aient des démêlés avec la justice. De plus, rappelons qu'ils sont généralement des individus aux tendances antisociales (Hanson et Morton-Bourgon, 2004; Lalumière *et al.*, 2005). Les problèmes légaux sont donc à notre avis associés au mode de vie irresponsable et antisocial des agresseurs sexuels de femmes, dans lequel prime la satisfaction des besoins immédiats, sans considération pour la détresse d'autrui (Hare, 2003).

Enfin, d'autres facteurs qui nous apparaissaient initialement pertinents se sont avérés l'être beaucoup moins (par ex. : les avances sexuelles infructueuses [1,2% sous le volet *situations spécifiques* et 1,5% sous le volet *comportements*] et les dysfonctions sexuelles [0,6%]). Pour

ce qui est des comportements associés spécifiquement à la délinquance sexuelle (i.e. la recherche ou la sélection d'une victime potentielle; la perpétration de crimes sexuels sans contact et/ou sans victime directe; le fait de tenter de perpétrer une agression sexuelle; la perpétration d'une agression sexuelle), ceux-ci sont tous rapportés à moins de 10,0%.

Bref, notre étude a permis de dresser un portrait exhaustif des différents éléments ou facteurs pré-crime identifiés chez un échantillon de 37 agresseurs sexuels de femmes. Rappelons que ces facteurs pré-crime sont constitués de facteurs « prédisposants » (i.e. au cours des deux ans précédant le crime) et « précipitants » (i.e. au cours des 48 heures précédant le crime).

#### **4.4 LIMITES DE LA PRÉSENTE ÉTUDE ET RECHERCHES FUTURES**

La présente étude comporte plusieurs limites. La première se situe au niveau de la généralisation des résultats. Les agresseurs sexuels de femmes constituant notre échantillon sont, de façon générale, des individus que l'on peut qualifier de « dangereux » ou du moins, présentant un risque élevé de récidive. Rappelons que plusieurs d'entre eux sont des agresseurs sexuels sériels et que d'autres ont tué leur victime (i.e. meurtriers sexuels). Par ailleurs, la grande majorité de nos participants a été condamnée à purger une sentence d'incarcération sous juridiction fédérale canadienne (donc d'une durée minimale de deux ans) et la totalité a intégré un programme de traitement intensif en délinquance sexuelle (à l'IPPM). Ils ne représentent donc qu'une faible proportion des agresseurs sexuels ayant reçu une condamnation au Québec ou dans l'ensemble du Canada. Ainsi, il nous apparaît pertinent de réaliser ultérieurement des études basées sur des échantillons d'agresseurs sexuels présentant un risque moins élevé de récidive. Les agresseurs sexuels condamnés à purger une sentence d'incarcération (ou même dans la collectivité) sous juridiction provinciale seraient les candidats idéals.

Ajoutons par le fait même que les agresseurs sexuels constituant notre échantillon sont majoritairement extrafamiliaux (i.e. 34 sur un total de 37). Cette caractéristique pourrait également avoir un certain impact sur nos résultats. Par exemple, en faisant le parallèle avec les agresseurs sexuels d'enfants, ceux qui commettent des crimes sexuels à l'égard d'enfants

extrafamiliaux affichent plus fréquemment un profil d'intérêts sexuels déviants (Barbaree et Marshall, 1989; Marshall, Barbaree et Eccles, 1991; Quinsey, Chaplin et Carrigan, 1979) et présentent généralement un risque plus élevé de récidive (Hanson et Bussière, 1998; Quinsey, Lalumière, Rice et Harris, 1995) lorsque comparés à ceux qui commettent des crimes sexuels à l'égard d'enfants intrafamiliaux. Intégrer une plus grande proportion d'agresseurs sexuels de femmes intrafamiliaux (par ex. : violeurs conjugaux) dans le cadre de recherches futures nous apparaît donc essentiel.

Troisièmement, le fait que les agresseurs sexuels qui n'avaient pas complété le programme de prévention de la récidive aient été automatiquement exclus de l'étude peut constituer un biais d'échantillonnage. Évidemment, ceux-ci ne pouvaient pas être inclus dans l'étude, car ils n'ont pas réalisé la série de « devoirs » desquels découlent nos données. Néanmoins, ces cas exclus auraient eux aussi nécessairement rapporté une diversité de facteurs pré-crime, ce qui aurait pu faire en sorte de modifier nos résultats.

Quatrièmement, la taille de notre échantillon s'avère une autre limite à considérer. En effet, seulement 37 agresseurs sexuels de femmes ont été inclus dans la présente étude, ce qui tend encore une fois à limiter la généralisation des résultats. Il est également difficile de réaliser des analyses quantitatives bivariées ou multivariées (ce que nous n'avons pas fait d'ailleurs) dans un tel contexte. De plus, le fait que nos résultats découlent d'une analyse descriptive des chaînes comportementales et non pas des participants en tant que tels en limite davantage leur portée. Plus précisément, les pourcentages des différents facteurs pré-crime ne nous permettent pas de préciser si (par exemple) un même participant a rapporté à 10 reprises (i.e. dans 10 chaînes comportementales différentes) avoir entretenu des fantasmes sexuelles déviantes ou s'il s'agit plutôt de 10 participants différents qui ont rapporté une fois chacun avoir entretenu de telles fantasmes. Ainsi, il serait primordial pour les recherches futures d'augmenter la taille des échantillons et, si l'on choisit toujours d'analyser des événements plutôt que des individus, de trouver une façon de relativiser le poids de chaque individu.

Cinquièmement, bien que nous ayons dressé l'inventaire des facteurs pré-crime recensés au sein d'un échantillon d'agresseurs sexuels de femmes, ces facteurs ne sont pas mis en relation

avec des processus de passage à l'acte. Il nous est donc impossible de mesurer l'impact qu'ont pu avoir les facteurs recensés sur l'agression sexuelle (ou les agressions sexuelles) en soi. Dans le même ordre d'idées, nous n'avons pu faire la distinction entre les facteurs prédisposants (i.e. au cours des deux ans précédant le crime) et les facteurs précipitants (i.e. au cours des 48 heures précédant le crime), les données ne nous le permettant pas. Également, il nous a été impossible de transposer les chaînes comportementales en séquences temporelles puisque nous n'avions pas systématiquement d'information relativement à la date à laquelle est survenu l'événement de vie à l'origine de la chaîne comportementale. Donc, dans le cadre de recherches futures, le fait de mettre en relation les facteurs pré-crime avec des processus de passage à l'acte, de parvenir à distinguer les facteurs prédisposants des facteurs précipitants et d'établir la séquence temporelle des différents événements de vie nous permettrait d'obtenir un portrait beaucoup plus complet de la façon dont les facteurs pré-crime se manifestent, de l'impact qu'ils ont sur le passage à l'acte et de l'agression sexuelle en soi (i.e. *modus operandi*).

Enfin, une sixième limite se situe au niveau de la nature des données. Toutes les données de la présente étude sont de nature auto-révélee. Cela pourrait affecter la validité et/ou l'exactitude de nos résultats. En effet, il apparaît justifié de croire qu'un agresseur sexuel puisse être tenté de cacher certaines informations incriminantes ou simplement trop honteuses.

## CONCLUSION

Le but de la présente étude était de dresser l'inventaire des facteurs pré-crime recensés au sein d'un échantillon d'agresseurs sexuels de femmes. Cette démarche a permis de relever les facteurs les plus fréquemment rapportés dans la littérature scientifique et d'en confirmer leur importance, mais aussi de souligner la présence d'autres facteurs qui, bien que moins fréquemment (voire pas du tout) rapportés, demeurent tout à fait pertinents en rapport avec l'étude des processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels. Parmi l'ensemble des facteurs pré-crime recensés dans le cadre de la présente étude, il est possible de constater que certains d'entre eux sont associés à la délinquance de façon générale (par ex. : la consommation d'alcool et/ou de drogues, les problèmes au travail et/ou la perte d'emploi, les difficultés conjugales, les attitudes antisociales, etc.) (voir Andrews, Bonta et Wormith, 2004), tandis que d'autres sont plus spécifiques à la délinquance sexuelle (par ex. : les conflits interpersonnels avec les femmes, les généralisations négatives envers les femmes, l'excitation sexuelle, les fantaisies d'agression sexuelle, le recours à la masturbation pour gérer les émotions négatives, etc.). Ce constat semble donc confirmer l'hypothèse selon laquelle les agresseurs sexuels de femmes partageraient plus de similitudes que de différences avec les délinquants non sexuels (Lussier, 2005), et que la polymorphie de l'agir criminel et des facteurs qui y sont associés les caractériseraient davantage que la spécialisation dans la délinquance/déviance sexuelle.

## BIBLIOGRAPHIE

- Abel, G. G., Becker, J. V. et Cunningham-Rathner, J. (1984). Complications, consent, and cognitions in sex between children and adults. *International Journal of Law and Psychiatry*, 7(1), 89-103.
- Ainsworth, M. D. S., Blehar, M. C., Waters, E. et Wall, S. (1978). *Patterns of attachment: A psychological study of the strange situation*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Andrews, D. A., Bonta, J. et Wormith, S. J. (2004). *The Level of Service/Case Management Inventory (LS/CMI)*. Toronto: Multi-Health Systems.
- Barbaree, H. E. (1990). Stimulus control of sexual arousal: Its role in sexual assault. Dans W. L. Marshall, D. R. Laws et H. E. Barbaree (dir.), *Handbook of sexual assault: Issues, theories, and treatment of the offenders* (p. 115-142). New York: Plenum.
- Barbaree, H. E. et Marshall, W. L. (1989). Erectile responses among heterosexual child molesters, father-daughter incest offenders and matched nonoffenders: Five distinct age preference profiles. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 21(1), 70-82.
- Beauregard, É., Lussier, P. et Proulx, J. (2001). *Factors related to deviant sexual preferences in rapists*. Communication présentée à la conférence annuelle de l'American Society of Criminology, Atlanta, GA.
- Bickley, J. A. et Beech, A. R. (2002). An investigation of the Ward and Hudson pathways model of the sexual offense process with child abusers. *Journal of Interpersonal Violence*, 17(4), 371-393.
- Cortoni, F. et Marshall, W. L. (2001). Sex as coping strategy and its relationship to juvenile sexual history and intimacy in sexual offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 13(1), 27-43.
- Cusson, M. (2005). *La délinquance, une vie choisie*. Montréal : Hurtubise.
- Hall, G. C. N. et Hirschman, R. (1991). Toward a theory of sexual aggression: A quadripartite model. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 59(5), 662-669.
- Hanson, R. K. (2000). What is so special about relapse prevention? Dans D. R. Laws, S. M. Hudson, et T. Ward (dir.), *Remaking relapse prevention with sex offenders: A sourcebook* (p. 27-38). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Hanson, R. K. et Bussière, M. T. (1998). Predicting relapse: A meta-analysis of sexual offender recidivism studies. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 66(2), 348-362.

- Hanson, R. K. et Morton-Bourgon, K. (2004). *Les prédicteurs de la récidive sexuelle : une méta-analyse à jour*. Ottawa, Ontario : Sécurité publique et protection civile Canada.
- Hare, R. D. (2003). *The Hare Psychopathy Checklist-Revised (2<sup>e</sup> éd.)*. Canada: Multi-Health Systems.
- Hudson, S. M., Ward, T. et McCormack, J. C. (1999). Offense pathways in sexual offenders. *Journal of Interpersonal Violence, 14*(8), 779-798.
- Knight, R. A. (2009). Typologies for rapists: The generation of a new structural model. Dans A. Schlank (dir.), *The sexual predator, Vol. 4* (p. 1-28). New York: Civic Research Institute.
- Knight, R. A. et Prentky, R. A. (1990). Classifying sexual offenders: The development and corroboration of taxonomic models. Dans W. L. Marshall, D. R. Laws et H. E. Barbaree (dir.), *Handbook of sexual assault: Issues, theories, and treatment of the offenders* (p. 23-52). New York: Plenum.
- Knight, R. A. et Sims-Knight, J. E. (2003). The developmental antecedents of sexual coercion against women: Testing alternative hypotheses with structural equation modeling. *Annals of the New York Academy of Sciences, 989*, 72-85.
- Lalumière, M. L., Harris, G. T., Quinsey, V. L. et Rice, M. R. (2005). *The causes of rape: Understanding individual differences in male propensity for sexual aggression*. Washington, DC: American Psychological Association.
- Lalumière, M. L. et Quinsey, V. L. (1994). The discriminability of rapists from non-sex offenders using phallometric measures: A meta-analysis. *Criminal Justice and Behavior, 21*(1), 150-175.
- Laporte, J. F. (2012). *Le modèle confluent de l'agression sexuelle appliqué à quatre paramètres de la carrière criminelle sexuelle* (Mémoire de maîtrise inédit). Université de Montréal.
- Laws, D. R. et Marshall, W. L. (1990). A conditioning theory of the etiology and maintenance of deviant sexual preferences and behavior. Dans W. L. Marshall, D. R. Laws et H. E. Barbaree (dir.), *Handbook of sexual assault: Issues, theories, and treatment of the offenders* (p. 209-229). New York: Plenum.
- Looman, J. (1999). Mood, conflict and deviant sexual fantasies. Dans B. K. Schwartz (dir.), *The sexual offender, Vol. 3*. Kingston, NJ: Civic Research Institute.
- Lussier, P. (2005). The Criminal Activity of Sexual Offenders in Adulthood: Revisiting the Specialization Debate. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment, 17*(3), 269-292.

- Lussier, P., Beauregard, É. et Proulx, J. (2001). *Deviant sexual preferences for violent and non-violent sexual interactions in child molesters*. Communication présentée à la conférence annuelle de l'American Society of Criminology, Atlanta, GA.
- Malamuth, N. M., Sockloskie, R. J., Koss, M. P. et Tanaka, J. S. (1991). Characteristics of aggressors against women: Testing a model using a national sample of college students. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 59*(5), 670-681.
- Malamuth, N. M. (1996). The confluence model of sexual aggression: Feminist and evolutionary perspectives. Dans D. M. Buss et N. M. Malamuth (dir.), *Sex, power, conflict: Evolutionary and feminist perspectives* (p. 269-295). New York: Oxford University Press.
- Malamuth, N. M. (1998). An evolutionary-based model integrating research on the characteristics of sexually coercive men. Dans J. Adair, K. Dion et D. Belanger (dir.), *Advances in psychological science: Vol. 1. Social, personal, and developmental aspects* (p. 151-184). Hove, UK: Psychology Press/Erlbaum.
- Malamuth, N. M. (2003). Criminal and noncriminal sexual aggressors: Integrating psychopathy in a hierarchical-mediational confluence model. *Annals of the New York Academy of Sciences, 989*, 33-58.
- Malamuth, N. M., Heavy, C. L. et Linz, D. (1993). Predicting men's antisocial behaviour against women: The interaction model of sexual aggression. Dans G. C. N. Hall, R. Hirschman, J. R. Graham et M. S. Zaragova (dir.), *Sexual aggression: Issues in etiology, assessment, and treatment* (p. 63-97). Washington, DC: Taylor & Francis.
- Malamuth, N. M., Heavy, C. L. et Linz, D. (1996). The confluence model of sexual aggression: Combining hostile masculinity and impersonal sex. *Journal of Offender Rehabilitation, 23*(3-4), 13-37.
- Marlatt, G. A. et Gordon, J. R. (1985). *Relapse prevention: Maintenance strategies in the treatment of addictive behaviors*. New York: Guilford Press.
- Marshall, W. L. (1989). Invited essay: Intimacy, loneliness and sexual offenders. *Behaviour Research and Therapy, 27*(5), 491-503.
- Marshall, W. L. (1999). Current status of North American assessment and treatment programs for sexual offenders. *Journal of Interpersonal Violence, 14*(3), 221-239.
- Marshall, W. L. et Barbaree, H. E. (1990). An integrated theory of the etiology of sexual offending. Dans W. L. Marshall, D. R. Laws et H. E. Barbaree (dir.), *Handbook of sexual assault: Issues, theories, and treatment of the offenders* (p. 257-275). New York: Plenum.

- Marshall, W. L., Barbaree, H. E. et Eccles, A. (1991). Early onset and deviant sexuality in child molesters. *Journal of Interpersonal Violence*, 6(3), 323-336.
- Marshall, W. L. et Hambley, L. S. (1996). Intimacy and loneliness, and their relationship to rape myth acceptance and hostility towards women among rapists. *Journal of Interpersonal Violence*, 11(4), 586-592.
- Marshall, W. L. et Marshall, L. E. (2000). The origins of sexual offending. *Trauma, Violence, & Abuse*, 1(3), 250-263.
- Marshall, W. L., Marshall, L. E., Serran, G. A. et Fernandez, Y. M. (2006). *Treating sexual offenders: An integrated approach*. New York, NY: Routledge, Taylor & Francis Group.
- McGuire, R. J., Carlisle, J. M. et Young, B. G. (1965). Sexual deviations as conditioned behaviour: A hypothesis. *Behavior Research and Therapy*, 2, 185-190.
- McKibben, A., Proulx, J. et Lusignan, R. (1994). Relationships between conflict, affect and deviant sexual behaviors in rapists and pedophiles. *Behaviour Research and Therapy*, 32(5), 571-575.
- Pellerin, B., St-Yves, M. et Guay, J. P. (2003). La théorie de l'abusé-abuseur en délinquance sexuelle : Qui dit vrai ? *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 45(1), 81-98.
- Perlman, D. et Fehr, B. (1987). The development of intimate relationships. Dans D. Perlman et S. Duck (dir.), *Intimate relationships: Development, dynamics, and deterioration* (p. 13-42). Newbury Park, CA: Sage.
- Pithers, W. D. (1990). Relapse prevention with sexual aggressors: A method for maintaining therapeutic gain and enhancing external supervision. Dans W. L. Marshall, D. R. Laws et H. E. Barbaree (dir.), *Handbook of sexual assault: Issues, theories, and treatment of the offenders* (p. 343-361). New York: Plenum.
- Pithers, W. D., Buell, M. M., Kashima, K. M., Cumming, G. F. et Beal, L. S. (1987). *Precursors to sexual offenses*. Communication présentée à la 1<sup>ère</sup> conférence annuelle de l'Association for the Advancement of Behavior Therapy for Sex Aggressors, Newport, Oregon.
- Pithers, W. D., Kashima, K. M., Cumming, G. F., Beal, L. S. et Buell, M. M. (1988). Relapse prevention of sexual aggression. Dans R. A. Prentky et V. L. Quinsey (dir.), *Human sexual aggression: Current perspectives* (p. 244-260). New York: New York Academy of Sciences.

- Pithers, W. D. Marques, J. K., Gibat, C. C. et Marlatt, G. A. (1983). Relapse prevention with sexual aggressives: A self-control model of treatment and maintenance change. Dans J. G. Greer et I. R. Stuart (dir.), *The sexual aggressor: Current perspectives on treatment* (p. 214-239). New York: Van Nostrand Reinhold.
- Polaschek, D. L. L. (1999). *A descriptive model of the offence chain for rapists* (Ph.D. thesis). Victoria University of Wellington, New Zeland.
- Polaschek, D. L. L., Hudson, S. M., Ward, T. et Siegert, R. J. (2001). Rapists's offence processes: A preliminary descriptive model. *Journal of Interpersonal Violence*, 16(6), 523-544.
- Polaschek, D. L. L. et Hudson, S. M. (2004). Pathways to rape: Preliminary examination of patterns in the offence processes of rapists and their rehabilitation implications. *Journal of Sexual Aggression*, 10(1), 7-20.
- Polaschek, D. L. L. et Ward, T. (2002). The implicit theories of potential rapists: What our questionnaires tell us. *Aggression and Violent Behavior*, 7(4), 385-406.
- Proulx, J. (2010). *Ward and Hudson's pathways and self-regulation models*. Document inédit.
- Proulx, J. et Beauregard, É. (2013). Les processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels de femmes extrafamiliaux. Dans M. Cusson, S. Guay, J. Proulx et F. Cortoni (dir.), *Traité des violences criminelles* (p. 141 à 186). Montréal : Hurtubise.
- Proulx, J., Cusson, M., Beauregard, É. et Nicole, A. (2005). *Les meurtriers sexuels : Analyse comparative et nouvelles perspectives*. Québec, Canada : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Proulx, J., McKibben, A. et Lusignan, R. (1996). Relationships between affective components and sexual behaviors in sexual aggressors. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 8(4), 279-289.
- Proulx, J., St-Yves, M., Guay, J-P. et Ouimet, M. (1999). Les agresseurs sexuels de femmes : Scénarios délictuels et troubles de la personnalité. Dans J. Proulx, M. Cusson et M. Ouimet (dir.), *Les violences criminelles* (p. 157-185). Saint-Nicolas, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Quinsey, V. L., Chaplin, T. C. et Carrigan, W. F. (1979). Sexual preferences among incestuous and nonincestuous child molesters. *Behavior Therapy*, 10(4), 562-565.
- Quinsey, V. L., Lalumière, M. L., Rice, M. E. et Harris, G. T. (1995). Predicting sexual offenses. Dans J. C. Campbell (dir.), *Assessing dangerousness: Violence by sexual offenders, batterers, and child abusers* (p. 114-137). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.

- Segal, Z. V. et Stermac, L. E.. (1990). The role of cognition in sexual assault. Dans W. L. Marshall, D. R. Laws et H. E. Barbaree (dir.), *Handbook of sexual assault: Issues, theories, and treatment of the offenders* (p. 161-174). New York: Plenum.
- Strauss, A. et Corbin, J. (1990). *Basics of qualitative research: Grounded theory procedures and techniques*. Newbury Park, CA: Sage.
- Ward, T. (2000). Sexual offenders' cognitive distortions as implicit theories. *Aggression and Violent Behavior*, 5(5), 491-507.
- Ward, T. et Beech, A. R. (2006). An integrated theory of sexual offending. *Aggression and Violent Behavior*, 11(1), 44-63.
- Ward, T., Fon, C., Hudson, S. M. et McCormack, J. (1998). A descriptive model of dysfunctional cognitions in child molesters. *Journal of Interpersonal Violence*, 13(1), 129-155.
- Ward, T. et Hudson, S. M. (1996). Relapse prevention: A critical analysis. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 8(3), 177-200.
- Ward, T. et Hudson, S. M. (1998a). A model of the relapse process in sexual offenders. *Journal of Interpersonal Violence*, 13(6), 700-725.
- Ward, T. et Hudson, S. M. (1998b). The construction and development of theory in the sexual offending area: A metatheoretical framework. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 10(1), 47-63.
- Ward, T. et Hudson, S. M. (2000). A self-regulation model of relapse prevention. Dans D. R. Laws, S. M. Hudson et T. Ward (dir.), *Remaking relapse prevention with sex offenders: A sourcebook* (p. 79-101). Newbury Park, CA: Sage.
- Ward, T., Hudson, S. M. et Keenan, T. (1998). A self-regulation model of the sexual offense process. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 10(2), 141-157.
- Ward, T., Hudson, S. M. et Siegert, R. J. (1995). A critical comment on Pithers' relapse prevention model. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 7(2), 167-175.
- Ward, T. et Keenan, T. (1999). Child molesters' implicit theories. *Journal of Interpersonal Violence*, 14(8), 821-838.
- Ward, T., Loudon, K., Hudson, S. M., et Marshall, W. L. (1995). A descriptive model of the offence chain for child molesters. *Journal of Interpersonal Violence*, 10(4), 452-472.
- Ward, T., Polaschek, D. L. L. et Beech, A. R. (2006). *Theories of sexual offending*. England: John Wiley & Sons Ltd.

- Webster, S. D. (2005). Pathways to sexual offense recidivism following treatment: An examination of the Ward and Hudson self-regulation model of relapse. *Journal of Interpersonal Violence*, 20(10), 1175-1196.
- Yates, P. M. et Kingston, D. A. (2005). Pathways to sexual offending. Dans B. K. Schwartz (dir.), *The sex offender: Vol. 5*. Kingston, NJ: Civic Research Institute.
- Yates, P. M. et Kingston, D. A. (2006). The self-regulation model of sexual offending: The relationship between offense pathways and static and dynamic sexual offense risk. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 18(3), 259-270.
- Yates, P. M., Kingston, D. A. et Hall, K. (2003). *Pathways to sexual offending: Validity of Hudson and Ward's (1998) self-regulation model and relationship to static and dynamic risk among treated sexual offenders*. Communication présentée à la 22<sup>e</sup> conférence annuelle de l'Association for the Treatment of Sexual Abusers, St. Louis, MO.

## ANNEXE GRILLE DE CODIFICATION

### *ÉVÉNEMENTS DE VIE*

Conflits familiaux : Toutes situations où le participant entre en conflit avec un ou plusieurs membres de sa famille ou de sa famille élargie (incluant la famille d'accueil s'il y a lieu).

Conflits conjugaux : Toutes situations où le participant entre en conflit avec sa conjointe (ou conjoint s'il y a lieu) ou son ex-conjointe (ou ex-conjoint s'il y a lieu).

Conjointe enceinte ou qui vient tout juste d'accoucher : Le participant perçoit la grossesse et/ou l'accouchement de sa conjointe comme un facteur anxiogène. Le participant se sent (par ex.) délaissé, abandonné par sa conjointe.

Infidélité de la conjointe : La conjointe (ou le conjoint) du participant a des relations extraconjugales.

Insatisfaction sexuelle (fréquence et/ou nature des actes) : Le participant rapporte de l'insatisfaction sexuelle (avec sa conjointe [ou son conjoint] ou avec d'autres partenaires sexuelles), soit en termes de fréquence, soit en termes de qualité (i.e. pratiques sexuelles insatisfaisantes).

Dysfonctions sexuelles : Le participant rapporte des difficultés érectiles et/ou des problèmes d'éjaculation précoce.

Avances sexuelles infructueuses : Toutes situations où le participant tente de séduire (sans succès) une (ou un) partenaire sexuelle potentielle.

Séparation de la conjointe : Rupture conjugale (avec la ou le partenaire), et ce, qu'elle soit initiée par le participant ou par la (ou le) partenaire.

Conflits interpersonnels avec une femme : Toutes situations où le participant entre en conflit avec une femme autre que sa conjointe ou son ex-conjointe et autre qu'un membre de sa famille de sexe féminin.

Conflits interpersonnels avec un homme : Toutes situations où le participant entre en conflit avec un homme autre que son conjoint ou son ex-conjoint (s'il y a lieu) et autre qu'un membre de sa famille de sexe masculin.

Problèmes au travail : Toutes situations – perçues comme étant problématiques par le participant – ayant rapport avec le travail ou l'école. Inclut (par ex.) l'insatisfaction au niveau des horaires, du salaire, etc. Exclut les conflits interpersonnels avec les collègues.

Perte d'emploi : Le participant se fait congédier (pour des motifs répréhensibles ou non) ou quitte volontairement son emploi. Inclut également le fait de décrocher de l'école ou de s'y faire expulser.

Problèmes financiers : Toutes situations plaçant le participant dans une précarité financière. Doit être ouvertement mentionné (par ex. dettes, difficultés à « joindre les deux bouts » financièrement, etc.).

Déménagement : Toutes situations où le participant déménage, quitte de manière prolongée son domicile ou est hébergé à moyen ou long terme par des personnes de son entourage.

Consommation d'alcool et/ou de drogues : Toutes situations où le participant consomme de l'alcool et/ou des drogues ou rapporte des conflits / problèmes entourant sa consommation. Inclut la « simple » consommation, la dépendance et l'abus. Inclut également l'abus de médicaments (non prescrits par un médecin) s'il y a lieu.

Problèmes de santé : Inclut les problèmes de santé physique (par ex. hospitalisation suite à un accident de la route, cancer, etc.) et les problèmes de santé mentale (par ex. dépression majeure, symptômes psychotiques, etc.).

Maladie / accident / décès d'un proche : Toutes situations où le participant apprend qu'un de ses proches souffre d'une maladie, a eu un accident ou est décédé.

Isolement social : Toutes situations où le participant est isolé socialement (volontairement ou non).

Fréquentation de bars érotiques : Toutes situations où le participant rapporte fréquenter (de façon occasionnelle ou compulsive) les bars érotiques.

Recours à la pornographie (déviante ou non) : Toutes situations où le participant rapporte consommer du matériel pornographique (de façon occasionnelle ou compulsive).

Sexualité impersonnelle : Toutes situations où le participant s'engage dans des rapports sexuels impersonnels (par ex. avec sa conjointe, des prostituées [ou danseuses-contacts], de nombreuses relations sexuelles sans lendemain, etc.).

Criminalité non sexuelle : Toutes implications dans des comportements criminels non sexuels (par ex. les méfaits, le trafic de stupéfiants, les voies de fait, les vols qualifiés, etc.).

Situations à risque impliquant une victime potentielle : Le participant se retrouve seul en compagnie d'une femme vulnérable (par ex.).

Criminalité sexuelle (avec ou sans contact) : Inclut tous les types de délits sexuels, à l'exception de la consommation de pornographie infantile/juvénile/violente.

Problèmes légaux : Tous démêlés avec le système de justice pénale (interrogatoire par les policiers, arrestation, incarcération, suspension d'une semi-liberté, infractions disciplinaires lors d'une incarcération, etc.) ou avec les services sociaux (par ex. enquête familiale par la Direction de la Protection de la Jeunesse [DPJ]).

## COGNITIONS

Pessimisme : Le participant anticipe négativement ou interprète des événements ou situations actuelles comme étant négatives (par ex. « *tout va mal, ça ne fonctionnera pas de toute façon* »).

Dévalorisation personnelle : Le participant se dévalorise, se rabaisse, fait preuve d'une faible estime de soi (par ex. « *je n'y arriverai pas, je suis un bon à rien* »).

Position de victime : Le participant se positionne en victime sans pour autant rejeter explicitement le blâme sur autrui. Il le fait néanmoins implicitement. S'apparente davantage au registre émotionnel de la dépression (par ex. « *je n'ai rien fait pour mériter ce qui m'arrive, ils ont mal interprété mes intentions* »).

Perception d'un manque de respect d'autrui à son égard : Le participant interprète les agissements ou propos d'autrui comme étant irrespectueux à son endroit (par ex. « *elle me prend pour un hostie de crétin ou quoi* »).

Rejet du blâme sur autrui : Le participant rejette explicitement le blâme sur autrui. Il n'y a pas ici adoption d'une position de victime. S'apparente davantage au registre émotionnel de l'hostilité (par ex. « *tout le monde fait exprès pour me faire chier* »).

Dénigrement d'autrui : Le participant dénigre ou rabaisse autrui (par ex. « *ce gars-là est un criss de cave* »).

Idées de vengeance : Le participant exprime clairement un désir de vengeance, peu importe s'il a réellement établi un plan ou non et peu importe si le désir de vengeance en question est défini ou non (par ex. « *elle va payer pour ce qu'elle m'a fait* »).

Généralisations négatives envers les femmes : Le participant a des préjugés ou des stéréotypes à connotation négative à l'égard des femmes (ex. « *les femmes amènent juste des problèmes* »).

Valorisation et/ou normalisation de la déviance : Le participant normalise, rationalise et/ou valorise les agissements criminellement répréhensibles ou moralement inadéquats. Inclut les attitudes et cognitions « à risque » compte tenu de la situation particulière du participant (i.e. délinquant sexuel judiciairisé). Concerne donc les comportements criminels, la consommation d'alcool ou de drogues, les attitudes soutenant la violence et l'agression sexuelle, etc. (par ex. « *tant qu'à me faire incarcérer, je vais commettre un plus gros vol* » ou « *ce n'est pas grave* »).

*de consommer de la pornographie violente, je ne fais de mal à personne » ou « excellent, mes horaires de travail vont me permettre de consommer de la cocaïne plus régulièrement », etc.).*

**Optimisme** : Le participant anticipe positivement ou interprète des événements ou situations actuelles comme étant positives. (par ex. « *c'est parfait, tout fonctionne comme je le souhaite, je vais réussir à ne pas rechuter* »).

## *ÉMOTIONS*

Hostilité (et autres émotions du même registre) : Hostilité, colère, agressivité, frustration, mépris, insulte, furie, rancune, amertume, vengeance, jalousie, écœurement, ressentiment, aversion, répugnance, impatience, etc.

Humiliation : Le participant se sent humilié par autrui.

Dépression (et autres émotions du même registre) : Dépression, tristesse, déprime, découragement, désappointement, solitude, malheur, mélancolie, souffrance, rejet, abandon, désespoir, déception, trahison, etc.

Culpabilité / honte (et autres émotions du même registre) : Culpabilité, honte, regret, remords, embarras, malaise, etc.

Anxiété (et autres émotions du même registre) : Anxiété, angoisse, peur, crainte, nervosité, appréhension, effroi, souci, méfiance, tension, confusion, insécurité, panique, inquiétude, etc.

Émotions positives de sensations fortes / toute-puissance : Sensations fortes (*thrill*), toute-puissance, omnipotence, domination, contrôle, etc.

Émotions positives (autre que sensations fortes ou toute-puissance) : Joie, bonheur, plaisir (non sexuel), satisfaction, amour, passion, triomphe, confiance, soulagement, euphorie, etc.

Excitation sexuelle : Il doit être clairement indiqué ou on doit pouvoir déduire clairement qu'il s'agit bel et bien d'excitation sexuelle.

## *FANTAISIES*

Sexualité consentante avec une partenaire intime : Fantaisies sexuelles non déviantes (avec une personne légalement consentante). Exclut la sexualité impersonnelle.

Sexualité impersonnelle : Fantaisies de s'engager dans des rapports sexuels impersonnels (ex. avec sa conjointe, des prostituées [ou danseuses-contacts], de nombreuses relations sexuelles sans lendemain, etc.).

Comportements autodestructeurs : Fantaisies essentiellement de nature suicidaire. Peut inclure également d'autres types de fantaisies autodestructrices (ex. auto-mutilation).

Violence psychologique : Fantaisies d'agression psychologique (excluant le harcèlement sexuel) à l'endroit d'une personne. Impliquant les fantaisies de vengeance non violente et non sexuelle, et la violence verbale.

Humiliation et/ou domination : Fantaisies d'humiliation (sexuelle ou non) et/ou de domination (sexuelle ou non) d'une personne. Les termes « humiliation » et/ou « domination » doivent être présents. Sinon, on doit pouvoir le déduire clairement.

Violence physique : Fantaisies d'agression physique (non sexuelle) à l'endroit d'une personne. Advenant que le participant rapporte des fantaisies d'agression sexuelle et de meurtre à l'endroit d'une même personne, la variable « agression sexuelle » devra aussi être cotée. Si le participant précise des fantaisies d'agression sexuelle supplémentaires à celles de violence physique, il est nécessaire de le souligner.

Crimes sexuels sans contact et/ou sans victime directe : Fantaisies impliquant les comportements sexuels s'apparentant à l'exhibitionnisme, au voyeurisme et/ou aux appels obscènes.

Fantaisies pédophiliques ou hétérophiliques : Fantaisies sexuelles impliquant une ou plusieurs personnes d'âge mineur qui ne peuvent légalement consentir à des rapports sexuels (enfants d'âge prépubère, adolescent[e]s d'âge pubère [moins de 16 ans]). Cette catégorie inclut l'inceste.

Aggression sexuelle d'une femme : Fantaisies d'agression sexuelle à l'égard d'une femme adulte (ou d'une adolescente en âge de consentir à des rapports sexuels [16 ou 17 ans]), impliquant de la violence physique (coups et blessures) ou non (soumission de la victime). La notion d'absence de consentement de la partenaire est toutefois essentielle. Advenant que le participant rapporte des fantaisies d'agression sexuelle et de meurtre à l'endroit d'une même personne, la variable « violence physique » devra aussi être cotée. Si le participant précise des fantaisies de violence physique supplémentaires à celles d'agression sexuelle, il est nécessaire de le souligner.

Aucune : Le participant rapporte n'avoir aucune fantaisie.

## *COMPORTEMENTS*

Tentative « saine » de résolution de problèmes personnels et/ou interpersonnels : Le participant tente de résoudre de façon socialement acceptable une situation conflictuelle/problématique (par ex : le participant cherche à établir le dialogue avec les personnes avec qui il est en conflit, entreprend une thérapie, diminue sa consommation d'alcool, etc.)

N'exprime pas ses émotions, son point de vue ou ses besoins : Le participant choisit de se taire pour ne pas aggraver la situation, il préfère garder le silence plutôt que d'exprimer son désaccord ou ses « états d'âme », etc.

Évitement des situations conflictuelles : Le participant évite une adversité par la fuite physique (par ex. fuir le domicile familial en sortant tous les soirs).

S'isoler socialement : Le participant s'isole socialement (volontairement).

Violence psychologique : Le participant rapporte de l'agressivité envers les gens, il est violent verbalement, cherche à les contrôler, se venge en les blessant psychologiquement. Cependant, le participant ne s'engage pas dans des comportements d'agression physique.

Recours aux mensonges : Le participant utilise la duperie, la tromperie, la manipulation ou les mensonges pour en arriver à ses fins (dans un contexte autre que pour accéder à une victime).

Comportements autodestructeurs : Tous comportements volontaires pouvant avoir des répercussions graves sur l'intégrité physique du participant (par ex. tentative de suicide, automutilation, conduite automobile dangereuse, relations sexuelles non protégées avec une partenaire sexuelle susceptible d'avoir une infection transmissible sexuellement, etc.).

Consommation d'alcool et/ou de drogues : Le participant s'engage dans la consommation (abusives ou non) d'alcool et/ou de drogues. Inclut également l'abus de médicaments (non prescrits par un médecin) s'il y a lieu.

Travail compulsif : Le participant s'engage dans le travail de façon compulsive (par ex. horaires de travail anormalement long, ne fait que travailler et dormir, etc.).

Comportements irresponsables : Le participant ne voit plus à ses obligations (financières, familiales, etc.) et ne considère pas les conséquences de ses agissements.

Oisiveté : Le participant rapporte flâner, perdre son temps, etc.

Fréquentations déviantes : Le participant fréquente des gens qui ont une mauvaise influence sur lui (par ex. consommateurs, criminels, etc.).

Violence physique : Le participant s'engage dans des comportements d'agression physique (non sexuelle).

Criminalité non violente et non sexuelle : Le participant s'implique dans des comportements criminels non violents et non sexuels (inclut la fraude, les vols sans violence, le trafic de stupéfiants, etc.).

Infidélité (du participant envers sa conjointe ou son conjoint) : Le participant a des relations extraconjugales.

Sexualité impersonnelle : Le participant s'engage dans des rapports sexuels impersonnels (ex. avec sa conjointe, des prostituées [ou danseuses-contacts], de nombreuses relations sexuelles sans lendemain, etc.).

Sexualité consentante avec une partenaire intime : Le participant s'engage dans des rapports sexuels avec une (ou un) partenaire sexuelle consentante qui ne répondent pas aux critères des variables « sexualité impersonnelle » ou « infidélité ».

Recours à la pornographie (majoritairement déviante) : Le participant rapporte consommer du matériel pornographique essentiellement déviant (de façon occasionnelle ou compulsive).

Recours à la masturbation : Le participant rapporte se masturber (de façon occasionnelle ou compulsive).

Fréquentation de bars érotiques : Le participant rapporte fréquenter les bars érotiques (de façon occasionnelle ou compulsive).

Avances sexuelles infructueuses : Le participant tente de séduire (sans succès) une (ou un) partenaire sexuelle potentielle.

Recherche ou sélection d'une victime potentielle : Le participant adopte des comportements de prédation ou manipule son entourage pour avoir accès à une victime.

Tentative d'agression sexuelle : Le participant tente (sans succès) de commettre une agression sexuelle (avec ou sans violence), et ce, peu importe l'âge de la victime.

Crimes sexuels sans contact et/ou sans victime directe : Le participant s'implique dans des comportements sexuels s'apparentant à l'exhibitionnisme, au voyeurisme et/ou aux appels obscènes.

Aggression sexuelle : Le participant commet une agression sexuelle, et ce, peu importe l'âge de la victime. Implique la violence sexuelle et/ou le sexe sans consentement « non violent » (par ex. victime d'âge mineur qui ne peut consentir légalement à des activités sexuelles).

## *CONSÉQUENCES*

Accumulation de cognitions et/ou d'émotions négatives : Le participant accumule et/ou alimente des cognitions et/ou des émotions négatives.

Isolement social : Le participant est isolé socialement (volontairement ou non).

Violence psychologique : Le participant rapporte de l'agressivité envers les gens, il est violent verbalement, cherche à les contrôler, se venge en les blessant psychologiquement. Cependant, le participant ne s'engage pas dans des comportements d'agression physique.

Recours aux mensonges : Le participant utilise la duperie, la tromperie, la manipulation ou les mensonges pour en arriver à ses fins (dans un contexte autre que pour accéder à une victime).

Comportements autodestructeurs : Tous comportements volontaires pouvant avoir des répercussions graves sur l'intégrité physique du participant (par ex. tentative de suicide, auto-mutilation, conduite automobile dangereuse, relations sexuelles non protégées avec une partenaire sexuelle susceptible d'avoir une infection transmissible sexuellement, etc.).

Problèmes de santé : Inclut les problèmes de santé physique (par ex. hospitalisation suite à un accident de la route, cancer, etc.) et les problèmes de santé mentale (par ex. dépression majeure, symptômes psychotiques, etc.).

Consommation d'alcool et/ou de drogues : Le participant s'engage dans la consommation (abusives ou non) d'alcool et/ou de drogues. Inclut également l'abus de médicaments (non prescrits par un médecin) s'il y a lieu.

Problèmes au travail : Toutes situations – perçues comme étant problématiques par le participant – ayant rapport avec le travail ou l'école. Inclut (par ex.) l'insatisfaction au niveau des horaires, du salaire, etc. Exclut les conflits interpersonnels avec les collègues.

Perte d'emploi : Le participant se fait congédier (pour des motifs répréhensibles ou non) ou quitte volontairement son emploi. Inclut également le fait de décrocher de l'école ou de s'y faire expulser.

Problèmes financiers : Toutes situations plaçant le participant dans une précarité financière. Doit être ouvertement mentionné (par ex. dettes, difficultés à « joindre les deux bouts » financièrement, etc.).

Itinérance : Le participant rapporte vivre « dans la rue » (sans-abri) ou ne rapporte aucun domicile fixe pendant une certaine période de temps.

Fréquentations déviantes : Le participant fréquente des gens qui ont une mauvaise influence sur lui (par ex. consommateurs, criminels, etc.).

Criminalité non violente et non sexuelle : Le participant s'implique dans des comportements criminels non violents et non sexuels (inclut la fraude, les vols sans violence, le trafic de stupéfiants, etc.).

Violence physique : Le participant s'engage dans des comportements d'agression physique (non sexuelle).

Conflits interpersonnels avec une femme : Toutes situations où le participant entre en conflit avec une femme autre que sa conjointe ou son ex-conjointe et autre qu'un membre de sa famille de sexe féminin. Inclut également les répercussions négatives des agissements du participant sur cette (ou ces) femme.

Conflits interpersonnels avec un homme : Toutes situations où le participant entre en conflit avec un homme autre que son conjoint ou son ex-conjoint (s'il y a lieu) et autre qu'un membre de sa famille de sexe masculin. Inclut également les répercussions négatives des agissements du participant sur cet (ou ces) homme.

Problèmes familiaux : Toutes situations où le participant entre en conflit avec des membres de sa famille ou de sa famille élargie (incluant la famille d'accueil). Inclut également les répercussions négatives des agissements du participant sur les membres de sa famille.

Problèmes conjugaux : Toutes situations où le participant entre en conflit avec sa conjointe (ou conjoint s'il y a lieu) ou son ex-conjointe (ou ex-conjoint s'il y a lieu). Inclut également les répercussions négatives des agissements du participant sur sa conjointe (ou son conjoint).

Infidélité (du participant envers sa conjointe ou son conjoint) : Le participant a des relations extraconjugales.

Séparation de la conjointe : Rupture conjugale (avec la ou le partenaire), et ce, qu'elle soit initiée par le participant ou par la (ou le) partenaire.

Recours à la pornographie (déviante ou non) : Le participant rapporte consommer du matériel pornographique (de façon occasionnelle ou compulsive).

Recours à la masturbation : Le participant rapporte se masturber (de façon occasionnelle ou compulsive).

Fréquentation de bars érotiques : Le participant rapporte fréquenter les bars érotiques (de façon occasionnelle ou compulsive).

Sexualité impersonnelle : Le participant s'engage dans des rapports sexuels impersonnels (ex. avec sa conjointe, des prostituées [ou danseuses-contacts], de nombreuses relations sexuelles sans lendemain, etc.).

Présence de fantasmes sexuelles déviantes : Le participant rapporte la présence (hausse ou persistance) de fantasmes sexuelles déviantes (essentiellement des fantasmes d'agression sexuelle).

Recherche ou sélection d'une victime potentielle : Le participant adopte des comportements de prédation ou manipule son entourage pour avoir accès à une victime.

Crimes sexuels sans contact et/ou sans victime directe : Le participant s'implique dans des comportements sexuels s'apparentant à l'exhibitionnisme, au voyeurisme et/ou aux appels obscènes.

Aggression sexuelle : Le participant commet une agression sexuelle, et ce, peu importe l'âge de la victime. Implique la violence sexuelle et/ou le sexe sans consentement « non violent » (ex. victime d'âge mineur qui ne peut consentir légalement à des activités sexuelles).

Tentative d'agression sexuelle : Le participant tente (sans succès) de commettre une agression sexuelle (avec ou sans violence), et ce, peu importe l'âge de la victime.

Présence de remords et/ou de culpabilité : Le participant verbalise des remords ou des sentiments de culpabilité (par ex. « *j'ai déchargé ma colère sur une personne innocente* »).

Problèmes légaux : Tous démêlés avec le système de justice pénale (interrogatoire par les policiers, arrestation, incarcération, suspension d'une semi-liberté, infractions disciplinaires lors d'une incarcération, etc.) ou avec les services sociaux (ex. enquête familiale par la Direction de la Protection de la Jeunesse [DPJ]).

Émotions positives : Le participant rapporte un état émotionnel positif (par ex. bonheur, joie, confiance, sensations fortes, toute-puissance, etc.) suite à ses agissements.